

Table des matières

1.	Introduction.....	2
1.1	Chronologie	2
1.2	Documents officiels	3
1.3	Organisme d’accompagnement : la Fondation Rurale de Wallonie	3
1.4	Les ODR précédentes	4
2.	lancement de la démarche.....	5
2.1	Mise en place du comité de coordination	5
2.2	Les outils de communication	5
2.3	Information aux élus	5
3.	Méthodologie de consultation.....	6
3.1	Consultation des Personnes-Ressources	6
3.2	Réunions d’information et de consultation.....	7
3.2.1	L’information	7
3.2.2	La consultation	7
3.2.3	Publicité des réunions	8
3.2.4	Calendrier et participation	12
3.2.5	Objectifs.....	14
3.2.6	Déroulement de la réunion	14
3.2.7	Evaluation.....	16
3.2.8	Synthèse des résultats.....	18
3.3	Retour à la population.....	18
3.4	Consultation en ligne des parents d’élèves.....	22
3.5	Groupes de Travail thématiques	23
3.5.1	Publicité des Groupes de Travail	25
3.5.2	Calendrier et participation	27
3.5.3	Objectifs.....	28
3.5.4	Déroulement du Groupe de Travail.....	28
3.5.5	Synthèse des résultats.....	31
3.5.6	Évaluation.....	35
4.	La Commission locale de Développement Rural	37
4.1	L’appel à candidatures	37
4.2	Mise en place	37
4.3	Calendrier des réunions de la CLDR et participation des membres	38
4.4	Synthèse des réunions de la CLDR	38
4.5	Réflexion sur l’ensemble des projets.....	41

4.6	Priorisation des projets par la CLDR.....	43
4.7	Présentation et approbation des différentes parties du PCDR.....	44
5.	annexes.....	45

1. INTRODUCTION

Après la mise en œuvre des projets issus d'une opération pilote en développement rural (1987), et d'un premier Programme Communal de Développement rural (2006-2016), les citoyens et mandataires communaux se lancent dans leur deuxième Opération de Développement Rural.

1.1 Chronologie

29/06/2015 : Décision de principe du Conseil communal d'entamer une 2^{ème} ODR : décision de lancer un Programme Communal de Développement Rural

17/02/2017 : Accord du Ministre pour bénéficier de l'accompagnement de la FRW

08/10/2018 : Délibération du Conseil communal : convention d'accompagnement avec la FRW

12/02/2019 : Délibération du Collège : désignation de l'auteur de programme, le bureau DR(EA)²M

29/04/2019 : Première réunion de coordination Commune/Auteur/FRW

23/09/2019 : Présentation du Diagnostic socio-économique par le bureau DR[EA]²M à la Commune et à la FRW

04/10/2019 : Visite de terrain Commune/FRW

Automne 2019 : Première phase de consultation des Personnes-ressources (11) par la FRW

Du 17/10/2019 au 11/02/2020 : 16 Réunions d'Information et de Consultation

17/09/2020 : Réunion de retour à la population et lancement des candidatures CLDR

Du 04/01/2021 au 12/02/2021 : consultation en ligne des parents d'élèves (« toutes mallettes »)

Du 07/10/2021 au 24/02/2022 : 5 Groupes de Travail thématiques

19/10/2020 et 23/11/2020 : Délibération du Conseil communal - désignation des membres de la nouvelle CLDR et approbation du Règlement d'Ordre Intérieur (ROI)

29/04/2021 : Installation officielle de la CLDR (en visioconférence)

De juin 2021 à début 2022 : Interruption liée à la crise du Covid-19

De mars à juin 2022 : Travaux de la CLDR (5 réunions) sur la stratégie de développement et les projets et actions à mettre en œuvre

16/06/2022 : Rencontre Collège-FRW pour la priorisation des projets

28/07/2022 : Délibération du Collège Communal : Approbation de la priorisation des projets

09/02/2023 : Présentation et approbation du Collège communal des fiches-projets de lot 1 et de lot 2

15/02/2023 : Présentation des fiches-projets de lot 1 et une partie de lot 2 à la CLDR

13/04/2023 : Présentation des dernières fiches-projets, de la partie II et la partie VI à la CLDR et approbation du PCDR par la CLDR

1.2 Documents officiels

Les différents documents officiels se trouvent en annexes de cette partie 2 du PCDR, à savoir :

- ANNEXE 1 : Délibération du conseil communal du 29 juin 2015 – Réalisation d'un PCDR avec l'accompagnement de la Fondation Rurale de Wallonie
- ANNEXE 2 : Délibération du conseil communal du 08 octobre 2018 – Approbation du mode de passation et du cahier spécial des charges pour la désignation d'un auteur de PCDR
- ANNEXE 3 : Délibération du Collège communal du 27 décembre 2018 – Désignation de DR(EA)²M pour l'élaboration du PCDR
- ANNEXE 4 : Délibérations du conseil communal du 19 octobre 2020 et du 23 novembre 2020 – Création et composition de la CLDR
- ANNEXE 7 : Délibération du conseil communal du ??? approuvant le projet de PCDR

1.3 Organisme d'accompagnement : la Fondation Rurale de Wallonie

La FRW accompagne les communes rurales wallonnes depuis 1979

La FRW est un organisme d'utilité publique, indépendant et pluraliste. Elle œuvre pour le développement des régions rurales de Wallonie par le soutien à des projets économiques, sociaux, culturels et environnementaux, dans une démarche durable.

En 1979 déjà, la FRW accompagnait les premières opérations pilotes de développement rural en Wallonie. Depuis, elle assure les différentes missions que la Région wallonne lui a confiées :

- Accompagnement des opérations de développement rural,
- Conseil en matière de plans communaux de la nature,
- Facilitateur Plan bois-énergie pour le secteur public,
- Interface Leader,
- Assistance Territoire et Patrimoine,
- Ressources et expertise du milieu rural.

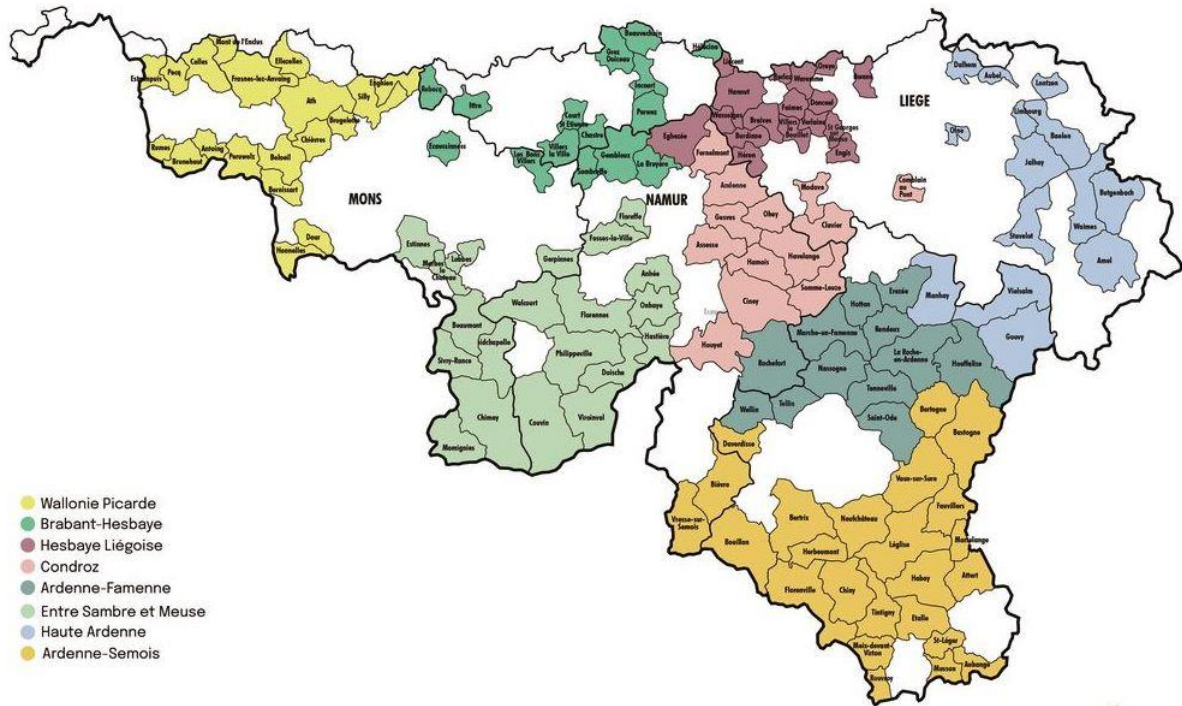
L'équipe régionale de l'Entre-Sambre-et-Meuse accompagne la commune de Walcourt

Dans le cadre des opérations de développement rural, la FRW met à disposition des 135 communes qu'elle accompagne, des agents de développement intégrés dans une équipe pluridisciplinaire et formés en continu.

Ces agents favorisent la participation de tous par des entretiens, des réunions publiques et des enquêtes locales. Ils constituent un relais spécifique entre les habitants et le pouvoir communal, ainsi qu'entre le pouvoir communal et les différentes instances décisionnelles. Ils contribuent également à la rédaction du PCDR, à la recherche de subventions et à l'accompagnement des projets.

Les 8 équipes de la FRW sont réparties en Wallonie. Ces multiples implantations permettent aux agents de développement de bien connaître le terrain et les réalités du territoire sur lequel ils travaillent.

L'accompagnement de la commune de Walcourt est assuré par l'équipe régionale de l'Entre-Sambre-et-Meuse située à Philippeville (en vert clair sur cette carte), et plus particulièrement par Xavier Pauly et Amandine Sente., et dans un premier temps, également avec Anne Maitre.



- Wallonie Picarde
- Brabant-Hesbaye
- Hesbaye Liégeoise
- Condroz
- Ardenne-Famenne
- Entre Sambre et Meuse
- Haute Ardenne
- Ardenne-Semois

Juin 2022



FRW Pour en savoir plus :

www.frw.be

[FondationRuraleWallonie](https://www.facebook.com/FondationRuraleWallonie)

1.4 Les ODR précédentes

La Commune de Walcourt a déjà mené plusieurs opérations de développement rural. En effet, une première opération pilote a été menée en 1987. Ensuite, une deuxième opération a été menée par la Commune, avec l'approbation d'un PCDR pour une période de 10 ans, soit de 2006 à 2016. Cette opération de Développement rurale s'est réalisée sans l'accompagnement de la FRW. Au total, 47 projets ont pu être réalisés grâce à ce PCDR (cf partie 1).

2. LANCEMENT DE LA DÉMARCHE

2.1 Mise en place du comité de coordination

DES RÉUNIONS DE COORDINATION ont été organisées entre la Commune, l'auteur de programme (DR(EA)²M), le SPW-ARNE et la FRW à chacune des étapes du processus. Ces réunions ont permis de fixer la méthodologie du PCDR de Walcourt, d'établir le calendrier des réunions... et de veiller à l'appropriation, par le Collège, du processus d'élaboration du PCDR.

LA COORDINATION AU SEIN DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE a été assurée par l'ADL de Walcourt (Olivier LOSSEAU, Agent relais et Patricia DEGRAUX). Les services de l'Administration ont été informés en interne de la démarche d'élaboration du PCDR dès le début du processus (récolte des données socio-économiques) et ont contribué activement à l'élaboration du PCDR (relais d'information, transmissions des données, etc.).

2.2 Les outils de communication

De nombreux canaux d'information ont été utilisés pour assurer une large consultation des habitants aux réunions du PCDR et permettre ainsi aux habitants de se tenir au courant du déroulement et de l'avancée de l'élaboration du PCDR.

Un **SITE INTERNET CONSACRÉ AU PCDR DE WALCOURT** a été mis en ligne le 30 janvier 2018 : www.pcdr-walcourt.info. Toutes les communications liées au PCDR y faisaient explicitement référence. Ce canal d'information et de communication a permis : l'information sur la mise en route de l'ODR de Walcourt et sur son déroulement ; la diffusion de l'agenda des réunions ; la diffusion des comptes rendus, la possibilité de rejoindre la CLDR (candidatures).

Le site permettait donc aux habitants de se tenir au courant de l'avancée du PCDR et les manières de s'investir dans son élaboration.

Afin d'élargir le processus de communication, un lien « PCDR » sur le site communal renvoyait le lecteur sur le site dédié au PCDR de Walcourt.

Lors des différentes phases de consultation, plusieurs canaux de communication ont été utilisés afin de toucher un maximum de personnes. Ils sont détaillés dans la suite de ce document.

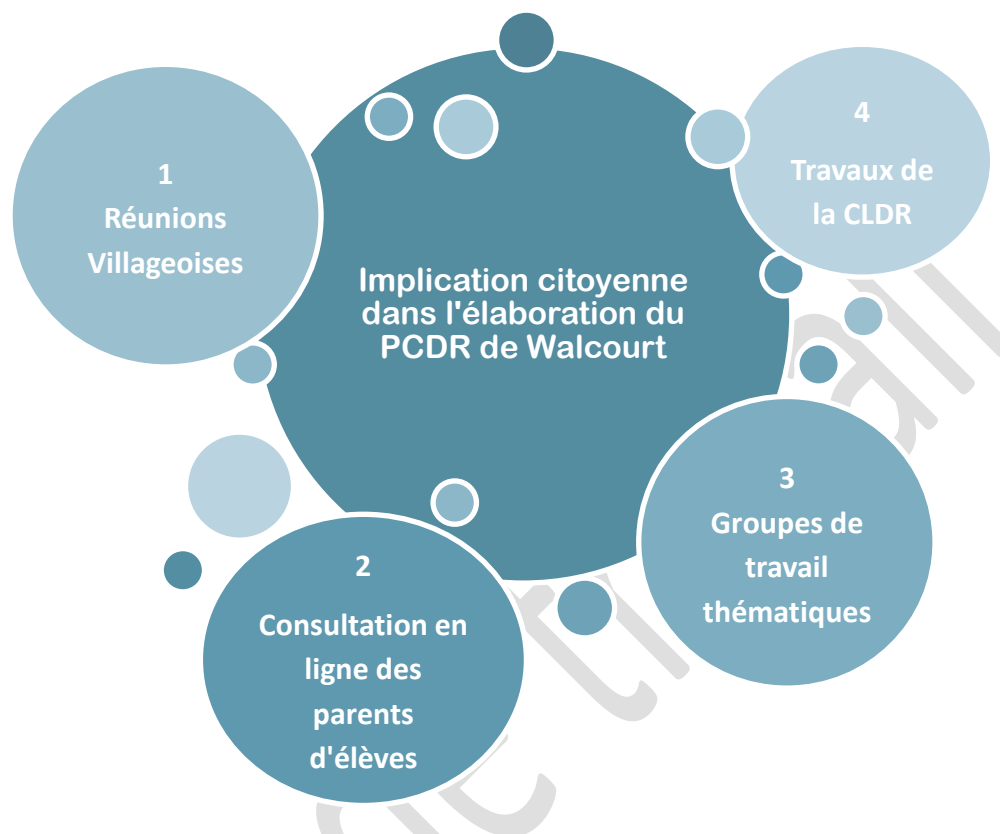
2.3 Information aux élus

Afin d'impliquer les représentants communaux dans l'ODR de leur commune, la FRW est venue expliquer la démarche, le déroulement, les tenants et aboutissants, ... d'une ODR. Cela a permis d'inviter les élus à prendre le relais auprès des habitants.

SÉANCE D'INFORMATION AU COLLÈGE : 8 mars 2018

3. MÉTHODOLOGIE DE CONSULTATION

L'implication de la population de Walcourt dans l'élaboration de son PCDR se décline en 4 grandes étapes :



Il est à noter que des personnes-ressources ont également été consultées par la FRW préalablement aux réunions villageoises.

3.1 Consultation des Personnes-Ressources

Afin de mieux connaître la commune de Walcourt, les agents de la FRW chargés de l'ODR sur la commune ont organisé des rencontres individuelles avec une série de témoins privilégiés, à savoir au total une dizaine de personnes-ressources, à l'automne 2019. Un guide d'entretien reprenant les principales questions abordées figure en annexe 5.

Outre l'importance de connaître ces acteurs de terrain, le but était de cerner leur vision de la commune (ses principaux atouts, ses faiblesses, les éventuels projets à y développer) et d'avoir un éclairage différent et spécifique de la Commune.

- **Audrey DANNEVOYE et Rebecca MAUDAUX, PCS et Plan HP**
- **Aurélie LECLERCG, Pierre-Louis DERBAUDRENGHIEN et Marie MONDRY, GAL Entre-Sambre-et-Meuse**
- **Benoit TOURNAY, éco-conseiller et PCDN**
- **Céline PREYAT, Office du tourisme**

- **Ingrid MASQUILLIER, CPAS**
- **Sabine LAPOTRE et Agnès MARLIER, centre culturel**
- **Olivier LOSSEAU, ADL**

Les agents de la FRW débutaient l'entretien par des explications sur l'élaboration d'une ODR. S'en suivaient ensuite les échanges sur base du guide d'entretien type.

Il est à noter qu'une visite de terrain avec l'agent relais du PCDR a également été effectuée le 04 octobre 2019, ce qui a permis d'avoir un éclairage supplémentaire sur le territoire communal.

3.2 Réunions d'information et de consultation

Une réunion villageoise d'information et de consultation s'est tenue dans chacune des 16 anciennes sections de l'entité entre le 17 octobre 2019 et le 11 février 2020.

Un des objectifs de ces rencontres était de faire (re)découvrir à la population une politique de développement pour leur commune basée sur la participation citoyenne, et de les amener à s'exprimer sur leur village et leur commune afin de récolter un maximum d'avis sur l'ensemble des domaines qui constituent la vie de la commune.

Une réunion d'information/consultation se divisait en deux parties. La première relative à l'information et la deuxième relative à la consultation de la population. Une telle réunion durait en général deux heures.

3.2.1 L'information

Les points suivants étaient présentés au moyen d'un montage PowerPoint (les participants avaient ensuite la possibilité de poser leurs questions) :

- l'ODR : objectifs, processus, décret ;
- les partenaires de l'ODR ;
- le PCDR et ses différentes parties ;
- les différentes étapes de participation citoyenne;
- les étapes menant à la rédaction du PCDR ;
- le PCDR en résumé ;
- le bilan du 1^{er} PCDR.

3.2.2 La consultation

La consultation se déroulait en 4 temps distincts et suivant certaines consignes à respecter :

- Dans un 1^{er} temps, les participants étaient interrogés sur leur vision de la vie communale au sens large;
- Le 2^{ème} temps concernait « la vie au village aujourd'hui » (points positifs et négatifs);
- Au 3^{ème} temps, les participants étaient invités à se prononcer sur le futur de leur village/Commune (souhaits et craintes) ;

- Le 4^{ème} temps était consacré à un travail plus personnel sur les thèmes importants de la vie communale et la vision du village idéal. Cette partie se déroulait par écrit afin de permettre aux personnes mal à l'aise à l'oral de pouvoir s'exprimer.

En fin de réunion, les participants étaient amenés à remplir une feuille d'évaluation portant sur la réunion.

Les agents invitaient aussi les participants à compléter une feuille avec leurs coordonnées pour les contacts futurs.

La présence de plusieurs mandataires communaux à chaque réunion a permis de donner une réponse immédiate à certaines interrogations des habitants et d'accroître le sentiment d'écoute et d'utilité de ces réunions.

3.2.3 Publicité des réunions

L'objectif étant d'informer au maximum l'ensemble de la population, différents canaux de communication ont été utilisés :

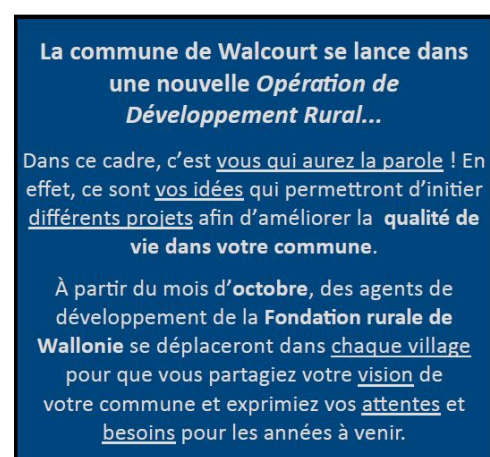
- Un toutes-boîtes a été adressé aux ménages de l'entité. Celui-ci était présenté sous forme d'un document en quadrichromie au format A4 plié en 2 (livret). Il soulignait l'importance de la participation des habitants à l'opération et les invitait aux réunions d'information / consultation. Il a été distribué à deux reprises, la première fois, en octobre 2019 dans les villages pour lesquels les réunions avaient lieu en 2019, en décembre 2019 dans les villages pour lesquels les réunions étaient organisées en 2020.



Saisissez cette occasion unique de participer au développement de votre commune, de votre village...



Une initiative de la Commune de Walcourt dans le cadre de son Opération de Développement Rural, en collaboration avec la Fondation rurale de Wallonie



CONSULTATIONS VILLAGEOISES À 19H30		
ROGNÉE	Jeudi 17 oct. 2019	Église
WALCOURT	Jeudi 24 oct. 2019	Salle Communale Ruelle du Coq
CASTILLON	Jeudi 7 nov. 2019	Salle Communale Rue du Presbytère 8
CHASTRÈS	Jeudi 14 nov. 2019	Salle Communale Rue Saint-Roch
GOURDINNE	Jeudi 21 nov. 2019	Salle Communale Rue Estraulette 4
FRAIRE	Jeudi 28 nov. 2019	Salle Communale Rue de Fairoul 1
BERZÉE	Jeudi 5 déc. 2019	Salle Communale Rue Bout de là Haut
LANEFFE	Jeudi 12 déc. 2019	École Rue de la Cure 4
PRY	Jeudi 19 déc. 2019	Maison des Générations Rue Cap. aviateur Goblet 41
<p>Pour les autres sections de la commune, des réunions villageoises seront organisées début 2020. Un toute-boîte sera alors adressé aux habitants de ces villages.</p>		

Rejoignez-nous !

Participez à la soirée-débat organisée dans votre village

Ensemble, nous allons...

- identifier les forces et faiblesses de votre commune ;
- nous exprimer quant à son avenir.

Participer, c'est saisir l'occasion de mieux connaître votre cadre de vie, de confronter votre avis avec celui des autres citoyens et de contribuer à l'avenir de votre commune !

16 villages... 16 réunions.

Si vous n'êtes pas libre le jour de la réunion dans votre village, n'hésitez pas à venir un autre soir, dans un autre village.

CONTACTS



Les réunions sont animées en toute indépendance par la Fondation rurale de Wallonie

Fig. 1. Illustration du toutes-boîtes d'invitation aux réunions d'info / consultation (octobre 2019)

- Deux articles ont été publiés dans les bulletins communaux (La Passerelle) de novembre 2019 et janvier 2020.
- Un communiqué a été adressé à la presse locale en octobre. Plusieurs articles de presse ont été publiés pendant et après les réunions (la parution d'un article le 07 octobre 2019 dans la Nouvelle Gazette et d'un autre, le 08 janvier 2020 dans Vers l'Avenir et le 04 août 2020 dans Vers l'Avenir)

Walcourt lance un appel à ses habitants

Dans le cadre de l'élaboration du futur Plan Communal de Développement Rural (PCDR), la commune de Walcourt organise plusieurs réunions citoyennes, une dans chaque village. «Les citoyens sont appelés à se manifester pour améliorer leurs conditions de vie et de valoriser les ressources physiques et humaines présentes sur le territoire communal», explique la Ville dans un communiqué. Ces réunions sont ouvertes à l'ensemble des habitants. «Elles visent dans un premier temps à informer sur le processus et dans un deuxième temps, à consulter sur le présent et l'avenir de la commune, dans chaque village de l'entité.» Cela permet également de constituer une première approche des souhaits et des craintes de la population. L'idée étant que chaque citoyen partage ses idées et imagine des actions et des projets à mettre en œuvre. Chaque réunion se déroulera à 19h30:

- > 17/10: à l'église de Rognée.
- > 24/10: à la salle de la Rue de la Coq à Walcourt.
- > 07/11: à la salle communale de Castillon.
- > 14/11: à la salle communale de Chastrès.
- > 21/11: à la salle communale de Gourdinne.
- > 28/11: à la salle communale de



Un appel lancé dans tous les villages de l'entité. © G.F.

- Fraire.
- > 05/12: à la salle communale de Berzéze.
- > 12/12: à l'école de Lanefle.
- > 19/12: à la maison des Génération à Piry.
- > 09/01: à l'école de Somzée.
- > 16/01: à la salle communale de Tarcienne.
- > 23/01: à la salle communale de Thy-le-Château.
- > 30/01: à la salle communale de Vogenée.
- > 06/02: à la salle communale de Clermont.
- > 10/02: à la salle communale d'Yves-Gomezée.
- > 11/02: à l'église de Fontenelle. ●

G.F.

Les réunions PCDR reprennent à Walcourt

Les consultations villageoises pour l'élaboration du Plan de développement rural se poursuivent à Walcourt.

Dans le cadre de l'élaboration de son nouveau Plan communal de développement rural (PCDR), la ville de Walcourt donne la parole à ses citoyens. Suite au pré-diagnostic transversal de la Commune réalisé par le bureau d'études « Dream » l'an dernier, des réunions citoyennes ont débuté dans chaque village en octobre. Elles sont animées par la Fondation rurale de Wallonie (FRW).

« Elles se déroulent toujours suivant le même schéma, explique Nathalie Leclercq (PS), échevine en charge du PCDR. Les agents de développement de la FRW expliquent en quoi consiste une opération de développement rural (ODR), ce qu'est un PCDR et ses objectifs. »

Si certains citoyens vien-



Prochaines consultations

Voici le calendrier des prochaines rencontres :

- Jeudi 9 janvier** : Somzée, école communale.
- Jeudi 16 janvier** : Tarcienne, salle communale.
- Jeudi 23 janvier** : Thy-le-Château, salle communale.
- Jeudi 30 janvier** : Vogenée, salle communale.
- Jeudi 6 février** : Clermont, salle communale.
- Lundi 10 février** : Yves-Gomezée, salle communale.
- Mardi 11 février** : Fontenelle, église.

Les réunions débutent à 19 h 30 précises. Les citoyens ne sont pas obligés de participer à la réunion dans leur village. Les comptes rendus des réunions sont publiés sur www.walcourt.be (édito). > 07160 270.

nent pour régler des problèmes particuliers, ils sont invités à les transcrire dans un cahier qui se trouve au fond de la salle. Leurs doléances seront transmises au service adéquat.

Les défis de demain

« Après cette présentation, les citoyens sont invités à exprimer leurs souhaits et propositions pour que leur village ou toute l'entité relève les défis de demain », continue Nathalie Leclercq. Les points positifs et négatifs, les attentes et les besoins sont exprimés et relevés dans différents domaines de la vie locale. Toutes les idées qui sont exprimées sont retranscrites dans un procès-verbal qui est publié dans la rubrique édito du site internet de la ville (www.walcourt.be).

Neuf réunions villageoises ont déjà eu lieu en 2019 et sept autres sont programmées entre le 9 janvier et le 11 février. Au terme de ces réunions, des groupes de travail seront créés sur différents thèmes et la Commission locale de développement rural (CLDR) sera constituée. ■

Des aînés concernés

Voici le nombre de personnes (hors élus) qui ont participé aux premières réunions PCDR : Rognée (20 personnes), Walcourt (12), Fraire (9), Lanefle (14), Gourdinne (17), Chastrès (9), Castillon (12) et Piry (15). Le nombre de participants n'est donc pas proportionnel à la taille du village.

« Nous constatons aussi que la moyenne d'âge des citoyens présents est assez élevée. Pour obtenir un feedback correct des besoins et attentes de la population, la présence de personnes de tranches d'âges différentes serait souhaitable », déclare Nathalie Leclercq. Elle espère que les citoyens de 20, 30, 40 et 50 ans vont se mobiliser pour les prochaines réunions, dès ce jeudi, à Somzée. ■

Isolement et perte d'identité villageoise

● Interview : Vincent PINTON

Nathalie Leclercq, quel bilan dressez-vous des premières consultations villageoises ? Les citoyens qui se déplacent sont souvent des personnes plus âgées ou qui ont déjà fait partie d'une précédente CLDR. Je souhaiterais que plus de jeunes, de femmes et d'hommes actifs viennent s'exprimer.

Quelles sont les craintes exprimées ?

Avec l'explosion des nouvelles technologies, les interven-

nants craignent l'isolement des gens et la perte d'identité des villages. Ils estiment qu'elle avait déjà débuté avec la N4 qui a coupé plusieurs localités en deux parties.

Et les points positifs ?

Le cadre de vie, le patrimoine, la richesse de la vie associative, la présence d'un cantonnier, la nature, le folklore et les efforts consentis dans l'entretien des voiries.

Les points négatifs ?

Le manque de transport en commun, l'absence de com-



Un regret exprimé : des villages ont été coupés en deux par la N4.

merce, d'école, de salle ou de crèche dans certains villages, l'incivisme et les déchets, le peu d'espaces de jeux pour enfants, de zones de convi-

visité. D'autres points sont encore cités : l'augmentation du trafic et de la vitesse, la disparition des commerces de proximité, des cafés, des boîtes postales, des banques, le manque de présence d'agents de quartier.

Et les craintes ?

La fermeture des petits commerces, des cafés, des écoles, la diminution du nombre d'agriculteurs, le manque d'intégration de la population dans les villages, la transformation en villages dortoirs, plus de séparation entre les villages, le manque d'équipement. ■

Article paru dans la Nouvelle Gazette (07/10/2019)

WALCOURT

Un site web pour la gestion du PCDR

La Fondation rurale de Wallonie a mis en ligne un nouveau site Internet consacré à l'opération de développement rural.

Avec le soutien de la Fondation rurale de Wallonie (FRW), la Ville de Walcourt s'est lancée dans une nouvelle opération de développement rural (ODR). Dans ce cadre, des réunions citoyennes ont été organisées dans les 16 villages de l'entité.

Les réunions sont consultables sur le site www.pcdr-walcourt.info qui vient d'être mis en ligne. C'est-à-dire créé à destination des citoyens qui souhaitent s'informer ou s'investir dans l'opération. D'autres phases de consultation restent à venir avec des degrés d'implication.

Candidature

Enfin, pour le 30 septembre, les citoyens qui souhaitent s'investir dans cette opération de développement rural (ODR), seront invités à introduire leur candidature pour former la Commission Locale de Développement Rural (CLDR). Celle-ci est composée de citoyens et d'élus œuvrant ensemble pour l'avenir de la commune. Des groupes de travail seront ensuite constitués au sein de cette commission. Comme tous les projets citoyens, l'évolution du PCDR est bien entendu perturbée à cause de la situation sanitaire que nous vivons depuis la mi-mars. L'agent relais de l'administration communale pour le PCDR est Olivier Losseau : 071 61 02 70 - ad@walcourt.be. ■

Article paru dans Vers l'Avenir le 4/08/2020

- Le site internet de la Commune reprenait toutes les informations concernant ces réunions, notamment dans l'onglet « Agenda »
- La page Facebook de la Commune. Chaque semaine, un post rappelait la tenue de chaque réunion avec les informations pratiques



**PROGRAMME COMMUNAL
DE DÉVELOPPEMENT RURAL (PCDR)**

**CITOYENS, LA PAROLE
EST À VOUS !**

**16 RÉUNIONS POUR
IMAGINER LES RÉPONSES
AUX DÉFIS DE DEMAIN.**

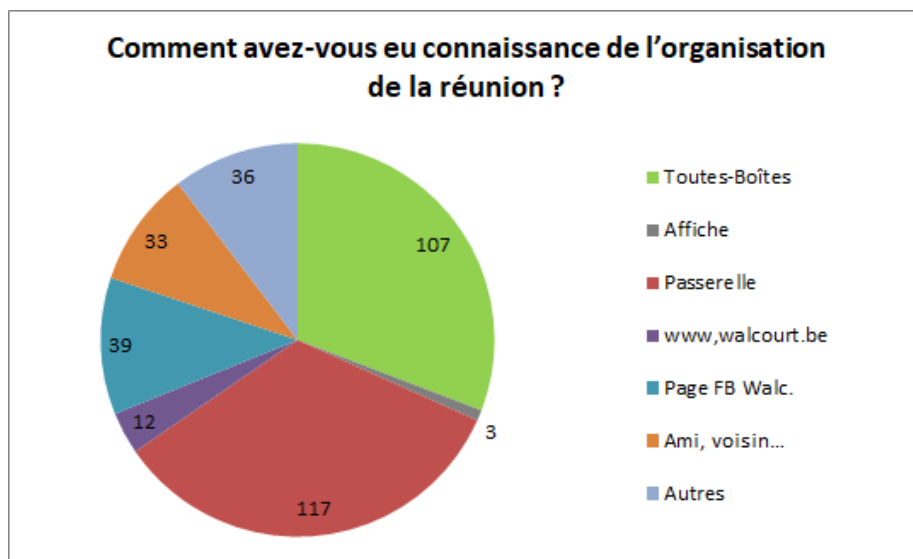
GOURDINNE
Jeudi 21 nov. 2019 - 19h30
Salle Communale
Rue Estraulette 4

Renseignements : Fondation rurale de Wallonie
Rue de Franco, 66 - 5600 PHILIPPEVILLE - 071/66 01 90 - sambre.mause@frw.be **FRW**

Illustration d'un post Facebook depuis la page de la Commune

- Des affichettes format A3 informant des dates et lieux des soirées d'information/consultation ont été placées dans divers lieux publics, avec pour objectif de toucher un maximum de citoyens et de constituer un rappel par rapport aux autres canaux de publicité.
- La page Facebook de l'ADL

Lors de l'évaluation de la soirée d'Information et Consultation, il était demandé aux participants par quel(s) outil(s) de communication ils avaient été informés de la tenue de la réunion (choix multiple possible). C'est le bulletin communal (La Passerelle) qui a été le plus cité. Cet outil de communication est donc efficace pour informer les citoyens.



Évaluation des réunions d'Information et de Consultation

3.2.4 Calendrier et participation

Les 16 réunions d'Information et de Consultation ont réuni au total **341 PARTICIPANTS** – soit 4,2% de la population - et se sont déroulées sur l'entité de Walcourt **DU 17 OCTOBRE 2019 AU 11 FEVRIER 2020** :

Dates et lieux des réunions	Nombre de citoyens	Nombre d'élus
17 octobre 2019 – église de Rognée	20	8
24 octobre 2019 – Salle communale de Walcourt	13	10
07 novembre 2019 – Salle Communale de Castillon	12	5
14 novembre 2019 – salle communale de Chastrès	10	6
21 novembre 2019 – Salle communale de Gourdinne	17	1
28 novembre 2019 – Salle communale de Fraire	19	5
05 décembre 2019 – Salle communale de Berzée	13	4
12 décembre 2019 – Ecole de Laneffe	16	6
19 décembre 2019 – Eglise de Pry	15	2
09 janvier 2020 – Ecole de Somzée	33	5
16 janvier 2020 – Salle communale de Tarcienne	28	6
23 janvier 2020 – Salle communale de Thy-le-Château	22	6
30 janvier 2020 – Salle communale de Vogenée	1	2
06 février 2020 – Salle communale de Clermont	13	5
10 février 2020 – Salle communale de Yves-Gomezée	25	4
11 février 2020 – Eglise de Fontenelle	7	2
341 participants		

Ce sont aux réunions de Somzée et de Tarcienne que les habitants étaient les plus nombreux (38 et 34 participants).

Des lieux variés



Dans des églises



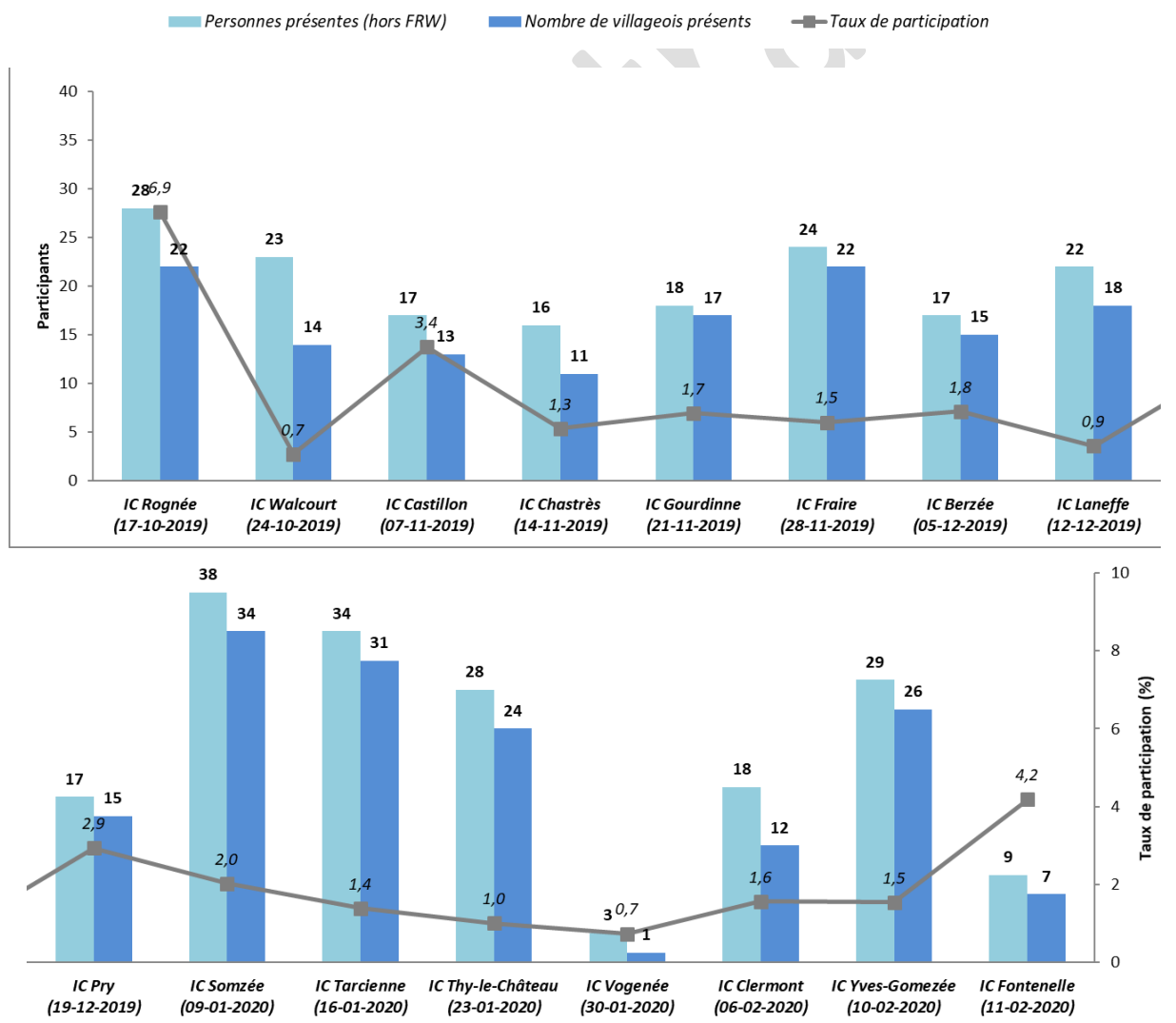
Dans des écoles



Dans des salles communales

Réunions d'Information et de Consultation à Rognée, Laneffe et Walcourt

Participations aux séances d'Information/Consultation de la nouvelle ODR de Walcourt



Lors des 16 réunions de consultation de la population, nous avons remarqué que la majorité des personnes présentes étaient les habitants du village dans lequel se tenait la réunion. Proportionnellement, c'est la réunion dans le village de Rognée qui a accueilli le plus grand nombre d'habitants du village (6,9%).

3.2.5 Objectifs

Ces réunions avaient pour objectifs, à la fois d'**INFORMER** la population sur le Programme Communal de Développement Rural, mais aussi de **CONSULTER** les habitants quant au présent et à l'avenir de leur commune afin de permettre à l'auteur de programme de réaliser le diagnostic partagé (Partie III du PCDR).

Afin de permettre la confrontation du diagnostic établi par l'auteur de programme au vécu des habitants, **aucune donnée objective n'a été donnée aux participants** ; la volonté étant de recueillir une **ANALYSE PUREMENT SUBJECTIVE**. Le diagnostic partagé a été réalisé par l'auteur de programme après les réunions d'Information et de Consultation et a été présenté à la population lors des Groupes de Travail. Les résultats des réunions d'Information et de Consultation ont permis la **confrontation du diagnostic établi par l'auteur de programme aux réalités vécues sur le terrain**.

La consultation avait pour objectif de **METTRE EN AVANT LES BESOINS, LES SOUHAITS DES HABITANTS**, constituant ainsi une première approche avec la population; celle-ci s'est poursuivie lors des groupes de travail thématiques lors desquels certaines thématiques furent développées (cf ci-après).

Lors de ces réunions, il était demandé aux participants d'aborder **uniquement les SUJETS COLLECTIFS**. Pour les demandes personnelles, un « **cahier de doléances** » était mis à leur disposition. Ce dernier a été transmis au Collège à la fin de la consultation afin que celui-ci puisse répondre aux préoccupations et aux demandes individuelles et ponctuelles.

3.2.6 Déroulement de la réunion

Les réunions d'Information et de Consultation **SE SONT DÉROULÉES EN QUATRE TEMPS** : l'introduction, l'information, la consultation et la conclusion de la réunion; le tout d'une durée approximative de **deux heures**. Celles-ci étaient animées par deux agents de la Fondation Rurale de Wallonie.

Au début de chaque réunion, les personnes présentes étaient invitées à s'inscrire sur une fiche de présence, reprenant leur nom, adresse et adresse e-mail.

Introduction

L'échevine en charge du Développement rural accueille les habitants et situe le contexte dans lequel la Commune de Walcourt se lance, dans l'élaboration de son deuxième PCDR, avant de céder la parole aux Agents de développement de la Fondation Rurale de Wallonie pour la conduite de la réunion.

Information

Cette partie, présentée par la FRW, consistait à donner des explications sur l'élaboration du Programme Communal de Développement Rural ainsi que sur ses objectifs, en mettant en avant la participation citoyenne :

- l'Opération de Développement Rural (ODR) et ses caractéristiques principales ;
- la diversité des thèmes et des projets ;
- les premières étapes de cette nouvelle Opération ;
- le Programme Communal de Développement Rural (PCDR) et ses 6 parties ;
- le processus participatif ;
- le subventionnement des projets ;
- les partenaires impliqués ;
- l'organisme d'accompagnement de l'ODR, la FRW : organisation, structure,... ;
- l'ODR précédente menée à Walcourt avec deux exemples de réalisations.

L'exposé s'est déroulé sur base d'une présentation PowerPoint projetée sur écran.

L'information se clôturait par une séance de questions-réponses sur l'élaboration du Programme Communal de Développement Rural mais aussi sur la mise en œuvre des projets (subsidés, durée, type de projets, etc.).

Consultation

La consultation, animée par la Fondation Rurale de Wallonie, s'est déroulée en plusieurs temps :

Le premier temps était consacré à la question : « Quand on vous dit vie communale, à quoi pensez-vous ? » Dans un premier temps, il était demandé aux habitants d'énoncer un mot qui pouvait qualifier la vie dans leur village, leur commune. Leurs réponses étaient notées directement sur le PowerPoint projeté sur l'écran, par un des agents de la FRW. Cette technique dite du « brainstorming » servait à ce que chacun puisse se rendre compte de la perception des autres habitants et de lancer le débat par la suite.

Le deuxième temps était consacré à la question « Vivre à **nom du village* aujourd'hui ? » Cette question est destinée à faire parler les habitants de leur village et de leur Entité. Chaque question alimentant le débat essaye d'aborder un thème particulier (référence au brainstorming), sans que celui-ci soit explicitement cité, ceci dans le but de ne pas orienter le débat.

Chaque idée de points positifs ou négatifs était notée directement dans le Powerpoint et projetée à l'écran. Un résumé collégial reprenant les idées maîtresses (Atouts/Faiblesses) est ensuite réalisé et repris dans le PV de la réunion.

Le troisième temps était consacré à la question « Vivre **nom du village* demain ? » Cette question visait à faire parler les habitants de l'avenir de leur village et de leur Entité, de leurs craintes, de leurs désirs, de leurs souhaits, (avec toujours référence implicite au brainstorming) ...

Les souhaits et craintes énoncés par les participants étaient directement notés dans le PowerPoint et projetés à l'écran. Un résumé collégial était ensuite effectué et repris dans le PV de la réunion.

Le quatrième temps était consacré à la question : « A quoi ressemblerait votre village idéal ? ». Les participants répondaient librement et par écrit sur une feuille prévue à cet effet. Il était également

demandé aux participants, en s’inspirant des éléments repris du brainstorming précédent, de déterminer sur cette feuille les cinq « thèmes communaux » qui sont les plus importants à leurs yeux. Ceci a été utilisé pour déterminer les thématiques des groupes de de travail, en complément de la partie I du PCDR.

Conclusion de la réunion

La Fondation Rurale de Wallonie rappelait les prochaines étapes de l’élaboration du Programme Communal de Développement Rural (notamment les dates de réunions villageoises suivantes) et invitait les habitants à se tenir au courant de la suite via les différents moyens de communication (site Internet, bulletin communal, ...).

En fin de réunion, les participants étaient amenés à remplir une feuille d’évaluation portant sur le déroulement de la réunion. Au verso de celle-ci, les participants pouvaient noter leurs coordonnées afin d’être recontactés de manière privilégiée pour les suites de l’opération.

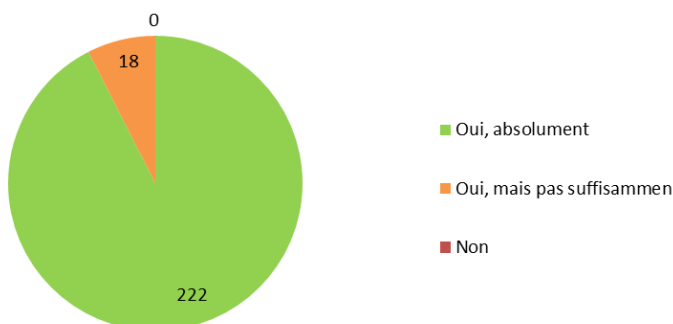
L’échevine en charge du Développement rural clôturait ensuite la réunion en remerciant les participants de l’intérêt qu’ils portent au développement de leur commune et de leur village.

La présence de mandataires communaux à chaque réunion a permis, à plusieurs reprises, de donner une réponse immédiate à certaines interrogations des habitants. Cela a permis également d’accroître le sentiment d’écoute.

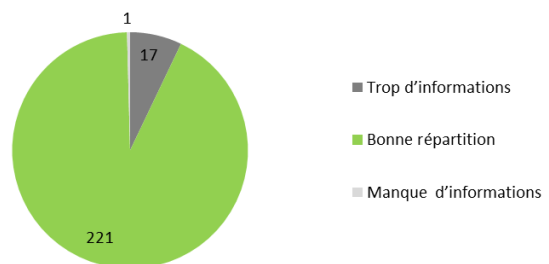
3.2.7 Evaluation

La méthodologie utilisée par les Agents de développement de la Fondation Rurale de Wallonie a été appréciée par les habitants, comme en témoignent les graphiques ci-dessous :

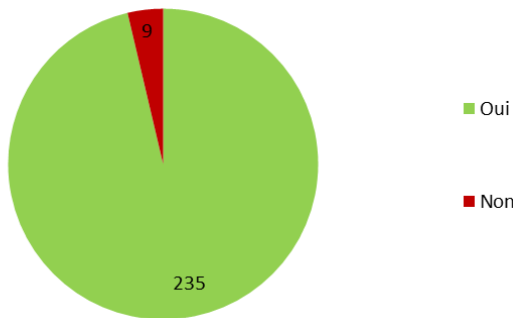
Avez-vous le sentiment que vous avez pu exprimer vos idées suffisamment et qu’elles ont été écoutées ?



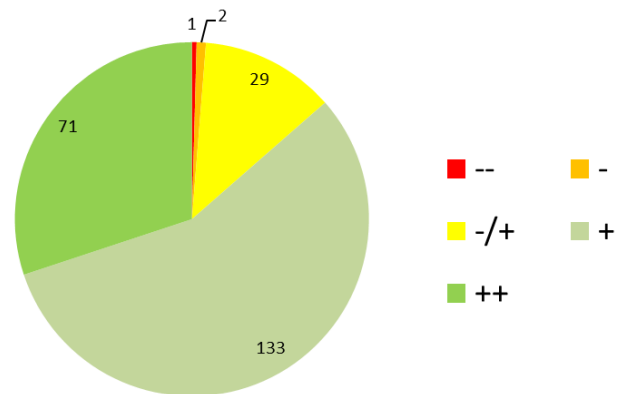
Que pensez-vous de la répartition entre le temps consacré à l'Information et le temps consacré à la Consultation ?



Avez-vous trouvé intéressant d'écouter les avis des autres participants à la réunion ?



Quelle est votre appréciation générale ?



Questions d'évaluation des réunions d'Information et de Consultation



WALCOURT FRW
Opération de développement rural



Evaluation de la réunion d'information et de consultation

1. Avez-vous le sentiment que vous avez pu exprimer vos idées et qu'elles ont été écoutées ?
 Oui, absolument Oui, mais pas suffisamment Non
 Pourquoi ?

2. Que pensez-vous de la répartition entre le temps consacré à l'Information et le temps consacré à la Consultation ?
 Trop d'informations Bonne répartition Manque d'informations
 Des suggestions ?

3. Avez-vous trouvé intéressant d'écouter les avis des autres participants à la réunion ?
 Oui Non
 Pourquoi ?

4. Comment avez-vous eu connaissance de la tenue de la réunion ?
 Par un toutes-boîtes Par le site web communal
 Par une affiche Par la page Facebook de la Commune
 Par la Passerelle Par un ami, un voisin...
 Autres (précisez) :

5. Quelle est votre appréciation générale ?
 -- - -/+ + ++
 VERSO →



WALCOURT FRW
Opération de développement rural



6. Seriez-vous intéressé d'être tenu informé des suites de l'opération et du lancement des appels à candidature pour la Commission Locale de Développement rural (CLDR) ?

Oui Non

Si oui, veuillez nous laisser vos coordonnées:

Nom, Prénom
 Adresse postale
 Date de naissance
 Adresse Mail
 Numéro de téléphone
 Nom du Village
 Centre d'intérêts
 Membre d'une association, comité, etc.? Si oui le(s)quel(s)

Feuille d'évaluation / Recto et Verso des réunions d'Information et de Consultation

3.2.8 Synthèse des résultats

Les résultats de ces consultations ont été présentés lors de la réunion de retour à la population. Pour l'événement, une vidéo synthétisant ces rencontres, a été créé et projetée en réunion. Elle a ensuite été postée sur le site internet de l'ODR : <https://www.pcdr-walcourt.info/comment-mimpliquer.html>

Les éléments les plus cités lors des réunions sont les suivants :

Walcourt aujourd'hui

Points positifs

- Vie associative
- Commerces locaux
- Tranquillité
- Patrimoine
- Ecoles
- Proximité avec la nature

Points négatifs

- Sécurité routière
- Offre de transports en commun
- Incivilités
- Manque d'aménagements pour les jeunes/les enfants/les personnes âgées
- Disparition des commerces locaux
- Disparition de la nature

Walcourt demain

Souhaits

- Sécurité routière
- Mobilité douce
- Lieux de rencontres
- Développement de la nature
- Conserver la ruralité
- Communication entre les habitants et les élus

Craintes

- Urbanisation excessive (constructions non intégrées/village dortoir)
- Augmentation du trafic
- Perte de convivialité
- Non intégration des néo-ruraux
- Fermetures commerces locaux
- Disparition des agriculteurs

L'ensemble des résultats des réunions d'information/consultation se trouvent dans les PV hébergés sur la page Web dédié à l'ODR de Walcourt : <https://www.pcdr-walcourt.info/documents-utiles.html>

3.3 Retour à la population

Une réunion de retour à la population a été organisée en vue d'informer la population sur le processus en cours, de donner les premiers résultats et de lancer la publicité pour l'organisation des groupes de travail thématiques. Cette dernière, prévue initialement en mai 2020 a été postposée au 17 septembre 2020, suite à la crise sanitaire liée à la COVID-19.

Il est à noter qu'un article de presse était paru juste après les réunions d'information et de consultation (le 12 février 2020, Nouvelle Gazette) pour résumer les premiers résultats.

Bilan positif pour les réunions citoyennes

Depuis octobre, Nathalie Leclercq sillonne les villages à la rencontre des habitants

Depuis le mois d'octobre, le Ville de Walcourt organise des réunions citoyennes dans les différents villages de l'entité. Ces rencontres sont organisées dans le cadre de l'élaboration du Programme Communal de Développement Rural (PCDR).

La dernière réunion citoyenne a eu lieu ce mardi soir à Fontenelle. L'occasion pour l'échevine walcourtoise du PCDR (Programme Communal de Développement Rural) de dresser le bilan de ces 16 soirées à la rencontre des citoyens. « C'est positif », souligne Nathalie Leclercq. « Les habitants ont répondu présents et avaient des idées. On s'est rendu compte qu'ils étaient demandeurs de ces réunions. Ils avaient un thème et pouvaient en parler. »

En effet, depuis le mois d'octobre, des réunions citoyennes ont été organisées dans les 16 villages de l'entité et cela dans le cadre de l'élaboration du PCDR. Les réunions ont eu plus ou moins du succès en fonction des villages, ainsi à Vogenéc par exemple, une seule habitante avait fait le déplacement. « Il y avait des règles pour s'exprimer et un cadre, ce qui a permis à tous de s'exprimer et des débats, qui durent généralement deux heures, animés », souligne-t-elle.

Après une brève présentation du pourquoi et du comment en partenariat avec la Fondation Rurale de Wallonie, la parole était donnée aux citoyens. « On leur a donné quelques exemples comme la travosée de Merterne ou la maison de village de Lanefle. Et puis nous leur demandions ce qui était mis en place ainsi que leurs souhaits. Ce sont vraiment les citoyens qui s'exprimaient et qui décidaient. » Des thèmes très variés tels que la mobilité, les aménagements, la vie quotidienne ont été abordés par les participants de tous les âges et tous les quartiers. « Les citoyens de Clermont ont évoqué la poussière sur la place. Ils demandent un aménagement, un pavage par exemple. »

CONVIVIALITÉ ET INTÉGRATION

Au fil des réunions, des idées similaires que l'on vient de Puy, Yves-Gomezée, Rognée... se sont dégagées. « La convivialité est un thème qui revient souvent. L'intégration des nouveaux habitants dans la vie des villages est aussi un thème qui est revenu. Il y a aussi des idées d'aménagements de salles, de lieux de rencontres. Les habitants ont mis aussi en évidence, l'intégration. Ils nous ont demandé de ne pas oublier les jeunes, les enfants, les aînés. » L'échevine ou les conseillers présents, eux, n'interviennent pas.

« On les laisse vraiment s'exprimer. » Et à chaque fois, un rapport est rédigé et publié sur le site internet.

Et maintenant que va-t-il se passer? « Une réunion avec la Fondation aura lieu dans le courant du mois de mars. Et ce, afin d'analyser tous les idées. Des groupes de travail seront constitués par thèmes. »

Ensuite, les fiches projets seront réalisées. Imaginons, les habitants de Thy-le-Château veulent des bancs sur le RAVeL, il y aura une fiche projet « bancs sur le RAVeL de Thy ». Mais il faudra compter plus d'un an. « Ensuite, la fiche sera validée par la CLDR (Commission Locale de Développement Rural), puis par le collège, puis par le conseil et enfin la Région wallonne se positionnera sur le PCDR complet. » Et ce n'est donc qu'après toutes ces étapes, que les demandes de subsides pourront être lancées.

« Oui c'est une procédure très longue », souligne l'échevine.

GWENDOLINE FUSILLIER



«Les habitants nous ont demandé de ne pas oublier l'intergénérationnel»

Nathalie Leclercq



A Rognée, la réunion a été organisée dans l'église. © Christine Poulin



Lors de la réunion à Castillon. © Christine Poulin



Des projets pour l'ensemble des 16 villages de l'entité. © GF

Article de presse de la Nouvelle Gazette du 12 février 2020

Afin d'inviter un maximum de personnes à cette réunion, différents canaux ont été utilisés :

- Le bulletin communal (la Passerelle),
- Le site internet de l'ODR
- Des mails aux participants des réunions d'information et consultation
- Un communiqué de presse (trois articles de presse ont été rédigés : Vers l'Avenir le 17/09/2020, Vers l'Avenir le 19/09/2020 et la Nouvelle Gazette le 21/09/2020)
- La page Facebook de la Commune

Walcourt : les résultats de la consultation citoyenne

Ce jeudi soir, les citoyens walcourents sont invités au hall omnisports pour prendre connaissance des résultats de la consultation citoyenne.

• Vincent PINTON



Dans le cadre de l'élaboration du nouveau Programme communal de Développement Rural (PCDR), des réunions citoyennes ont été organisées, de la mi-octobre 2019 à la mi-février 2020, dans les seize villages de l'entité. Les citoyens étaient invités à identifier les forces et les faiblesses de leur commune, et à s'exprimer quant à son avenir. Plus de 340 citoyens ont participé à une première collecte de son-

ctions villageottes. La date limite pour le dépôt des candidatures est fixée au 30 septembre. Les candidats peuvent se faire connaître auprès de la FRW (071 966 000) ou via le site dédié au PCDR de Walcourt à la page <http://www.pcdr-walcourt.info/commune-municipalites>.

Composé de 20 à 40 membres, le CLDR est un organe consultatif, mis en place par la population et le conseil communal. Au maximum, un quart de ses membres est issu du conseil communal. Elle veillera à l'élaboration et à la mise en œuvre du PCDR, en accord avec la Commune qui en est le maître d'œuvre. Au sein de la CLDR, des groupes de travail thématiques seront constitués afin d'approfondir certains sujets abordés lors des réunions villageottes (mobilité, aménagement du territoire, agriculture, patrimoine...). ■

WALCOURT

Des citoyens soucieux de leur cadre de vie

Une cinquantaine de citoyens ont assisté à la réunion de présentation de la consultation citoyenne.

• Vincent PINTON



Les citoyens ont assisté à la présentation des résultats de la consultation citoyenne des 16 villages.

Ce jeudi soir, les citoyens de Walcourt étaient invités à venir prendre connaissance des résultats de la consultation citoyenne qui s'est tenue dans les seize villages de l'entité entre octobre 2019 et mi-février 2020. « Compte tenu de la situation sanitaire, nous avons organisé cette réunion au hall omnisports et nous avons demandé aux personnes intéressées de s'inscrire. Une trentaine de citoyens étaient annoncés et, finalement, nous en avons eu 47 qui sont venus », déclare Nathalie Leclercq (PS), l'échevine en charge de ce Programme communal de Développement Rural (PCDR).

La réunion était animée par Xavier Pauly et Amandine Sente, agents de développement à la Fondation Rurale de Wallonie (FRW). « En première partie de réunion, nous avons rappelé toute la méthodologie du PCDR afin que les citoyens comprennent bien le contexte dans lequel des projets, susceptibles d'améliorer leurs conditions de vie, vont pouvoir être mis en œuvre dans les dix prochaines années », explique Xavier Pauly. « Nous avons également expliqué aux citoyens que, dans le cadre de cette opération de développement rural (ODR),

la ville de Walcourt a mandaté le bureau d'études DR (EJM) afin de réaliser le diagnostic socio-économique de la commune. Cet outil rassemble des statistiques objectives au niveau de la structure paysagère, de l'occupation du sol, du plan de secteur, de la démographie, de la mobilité, de l'économie, de l'enseignement, des services à la population... Ces données pourront être confrontées aux réflexions exprimées par les citoyens dans différents domaines de la vie communale. »

Points positifs et négatifs En seconde partie de réunion, les agents de développement de la FRW ont synthétisé les points positifs et négatifs qui sont ressortis de la consultation citoyenne. Pour ce qui est des points positifs, les citoyens pointent la force de la vie associative, les commerces de proximité et la qualité des produits qu'ils proposent, la qualité du cadre de vie en relation avec la proximité des centres urbains, la richesse du patrimoine bâti et environnemental, le dynamisme des écoles. Au niveau des points négatifs souvent relevés, les citoyens ont épinglé la sécurité routière dans les villages mais aussi sur la N5 et la N98 (route des Lacs), une offre en matière de transport en commun trop calquée sur les horaires scolaires, les incivilités et dépôts sauvages, le manque d'infrastructures pour les jeunes (bien que le diagnostic prouve le contraire), la disparition des commerces locaux, de zones naturelles et de haies. Les citoyens souhaitent une meilleure sécurisation des voiries, notamment aux abords des écoles, le développement de la mobilité douce, des lieux de rencontres pour les jeunes et une meilleure communication entre les habitants et l'administration communale. Au niveau des craintes, on relève l'urbanisation excessive, la perte de convivialité, l'immigration parfois compliquée des non-ruraux, la fermeture de commerces locaux et une agriculture trop intensive. ■

Article paru dans Vers l'Avenir le 17/09/2020

Plus de 340 citoyens pour le nouveau PCDR

Les résultats des consultations citoyennes ont été présentés à la population par les différents acteurs

Dans le cadre de l'élaboration d'un nouveau Programme communal de Développement Rural (PCDR), plus de 340 citoyens ont participé à une première collecte de son-

ctions villageottes. La date limite pour le dépôt des candidatures est fixée au 30 septembre. Les candidats peuvent se faire connaître auprès de la FRW (071 966 000) ou via le site dédié au PCDR de Walcourt à la page <http://www.pcdr-walcourt.info/commune-municipalites>.

Composé de 20 à 40 membres, le CLDR est un organe consultatif, mis en place par la population et le conseil communal. Au maximum, un quart de ses membres est issu du conseil communal. Elle veillera à l'élaboration et à la mise en œuvre du PCDR, en accord avec la Commune qui en est le maître d'œuvre. Au sein de la CLDR, des groupes de travail thématiques seront constitués afin d'approfondir certains sujets abordés lors des réunions villageottes (mobilité, aménagement du territoire, agriculture, patrimoine...). ■

La réunion était animée par Xavier Pauly et Amandine Sente, agents de développement à la Fondation Rurale de Wallonie (FRW). « En première partie de réunion, nous avons rappelé toute la méthodologie du PCDR afin que les citoyens comprennent bien le contexte dans lequel des projets, susceptibles d'améliorer leurs conditions de vie, vont pouvoir être mis en œuvre dans les dix prochaines années », explique Xavier Pauly. « Nous avons également expliqué aux citoyens que, dans le cadre de cette opération de développement rural (ODR),

VITE DIT

En chiffres
340 citoyens ont participé à au moins une réunion citoyenne entre octobre 2019 et la mi-février 2020 : soit une moyenne de 21 participants par réunion. Le taux de participation varie d'une section à l'autre : Rognez : 22 villageois (taux de participation de 79%). Walcourt : 14 villageois (taux de participation de moins de 1 % de la population). Le taux moyen de participation représente 4 % de la population. La FRW se dit satisfaite de ce taux. **Groupes cibles à recroquer**
« Nous avons constaté que peu de jeunes parents et peu d'agriculteurs ont participé aux réunions citoyennes. Ce sont deux

groupes cibles que nous allons recroquer et tenter de rencontrer autrement », ajoute l'échevine Nathalie Leclercq (PS). **Constitution de la CLDR**
Les citoyens qui souhaitent adhérer à la Commission locale de Développement Rural (CLDR) peuvent poser leur candidature jusqu'au 30 septembre auprès de la Fondation Rurale de Wallonie, M^{me} Amandine Sente, rue de France 66 à 5600 Philippeville - sente@frw.be. **Site web du PCDR**
La FRW a mis en ligne un site web dédié au PCDR de Walcourt. On peut y retrouver les comptes-rendus de toutes les réunions citoyennes. L'adresse de ce site est : www.pcdr-walcourt.info.

5 groupes de travail thématiques

Cinq groupes de travail thématiques vont être constitués : 1) sécurité routière et développement de la zone de police, 2) développement économique et agriculture, 3) mobilité, 4) le « vivre ensemble », 5) les « patrimoines », aménagement du territoire et environnement. **Calendrier de travail :**
1^{er} groupe : en novembre, 2^e groupe : 3 et 17 décembre, 3^e groupe : 14 et 28 janvier 2021, 4^e groupe : 11 et 25 février 2021, 5^e groupe : 11 et 25 mars 2021. Les groupes de travail sont ouverts à l'ensemble de la population. Les réunions se tiendront à la salle communale de Thy-le-Château sauf celle du 28 janvier 2021, qui se tiendra à la salle communale de Frain. ■



Les citoyens souhaitent voir se développer une agriculture de qualité et non intensive sur la commune.

Article paru dans la Nouvelle Gazette le 21/09/2020

Des nouvelles du PCDR

Votez pour votre logo favori!



www.pcdr-walcourt.info

Le site d'information et d'expression citoyenne sur le Développement Rural de Walcourt

Rejoignez la Commission Locale de Développement Rural (CLDR)

La CLDR est composée de citoyens et d'élus (maximum 60 membres, désignés par le Conseil communal), oeuvrant ensemble pour construire l'avenir de la Commune. Concrètement, elle participe à l'élaboration du futur **Programme Communal de Développement Rural (PCDR)**, dans lequel sont repris les projets qui seront mis en oeuvre dans les 10 prochaines années pour améliorer vos conditions de vie dans l'entité.



La CLDR est également toujours en place et est consultée lors de la mise en oeuvre de ces projets.

Envie de tenter l'aventure et de vous investir dans l'avenir de votre Commune? Envoyez-nous votre candidature au plus tard pour le 30/09/2020

 **a.sente@frw.be**

 Fondation Rurale de Wallonie
Mme Amandine Sente
Rue de France 66
5600 Philippeville

en mentionnant les informations suivantes:

- Nom et prénom
- Date de naissance
- Adresse (village+rue)
- Centres d'intérêt et implication dans un(e) association/comité

Des idées à partager

Nous avons déjà été à votre rencontre, village par village, d'octobre 2019 à février 2020, pour connaître votre avis sur votre vie dans l'entité et entendre vos souhaits pour le futur. Envie de connaître le ressenti de vos voisins ou de découvrir leurs idées ?

 **Venez passer un moment convivial** afin d'écouter **les résultats de la consultation citoyenne** des 16 villages de Walcourt et célébrer la participation !

Le 17/09/2020
19h30
Salle communale (ruelle du Coq)

Ne manquez pas ce rendez-vous qui annoncera également les suites de la participation citoyenne. Tout le monde est le/la bienvenu(e), que vous ayez ou non participé aux réunions précédentes

Des mesures sanitaires liées au Covid-19 pourront être mises en place en fonction des directives du CNS.

Encart dans la Passerelle pour l'invitation à la réunion de retour de la population

47 personnes étaient présentes à la réunion.

L'ordre du jour de la réunion était le suivant :

- Explication du contexte ODR/PCDR
- Présentation du diagnostic socio-économique de la Commune
- Comptes-rendus des réunions villageoises : nombre de participants par village, taux de satisfaction, premiers résultats, etc.

- Les étapes suivantes de l'ODR, dont notamment l'annonce des dates pour les groupes de travail thématiques

A l'issue de la réunion, les participants étaient invités à compléter un formulaire de candidature pour la CLDR (clôture des candidatures le 30 septembre 2020).

3.4 Consultation en ligne des parents d'élèves

Dans un souci d'élargir cette étape de la participation citoyenne aux personnes qui n'ont pas eu la possibilité de se rendre aux différentes réunions (tels que les étudiants et les jeunes parents) et donc d'enrichir la réflexion participative, une consultation en ligne a été créée, via un Google Form. Ce choix de consultation en ligne s'est opéré, notamment vu les contraintes liées à la crise sanitaire de la COVID-19 (confinement).

Au-delà des questions relatives à leurs caractérisations (village, nombre d'enfants, nombre d'années de résidence dans la Commune, etc.), plusieurs questions leur étaient posées, en lien direct avec le travail effectué lors des réunions d'information et de consultation dans les villages de l'entité (satisfaction quant à la vie dans la Commune, les points positifs et négatifs, les points qui contribuent au cadre de vie idéal pour les enfants dans la Commune, les éléments à améliorer, propositions pour améliorer la qualité de vie, etc.). Il leur était également demandé s'ils souhaitaient être tenus informés des résultats de l'enquête et des suites de l'opération de développement rural. Un questionnaire papier était accessible aux parents, sur demande auprès des institutrices.

Cette consultation s'est déroulée, du 04 janvier 2021 au 12 février 2021. Les Directeurs des écoles communales de l'entité ont envoyé un mail directement aux parents, dans lequel était repris un flyer avec le lien direct vers la consultation en ligne.



Figure 1 : flyer envoyé aux parents des élèves par les Directeurs des écoles communales de l'entité

Résultats :

43 personnes ont répondu au formulaire. L'ensemble des résultats de cette enquête se trouvent sur la page Web dédié à l'ODR de Walcourt : <https://www.pcdr-walcourt.info/documents-utiles.html>



Figure 2 : Description du Village idéal par les répondants au questionnaire à destination des parents d'élèves

3.5 Groupes de Travail thématiques

Suite à l'analyse socio-économique et aux réunions d'Information et de Consultation, une proposition de création de Groupes de Travail thématiques a été établie.

Cette proposition a engendré la tenue de 5 Groupes de Travail sur base de différents constats thématiques identifiés par l'auteur de programme et des préoccupations rencontrées lors des réunions villageoises.

Les thèmes proposés pour la mise en place des Groupes de Travail ont été les suivants :



- GT n°1 : sécurité routière



- GT n°2 : Développement économique et agriculture



- GT n°3 : Mobilité



- GT n°4 : Vivre-ensemble



- Gt n°5 : Environnement, aménagement du territoire et Patrimoines

3.5.1 Publicité des Groupes de Travail

Comme pour les réunions d'Information et de Consultation, l'objectif étant d'informer l'ensemble de la population, les mêmes canaux de communication ont été utilisés pour faire la publicité des réunions des Groupes de Travail Thématiques :

- Un toutes-boites distribué en septembre 2021
- Un communiqué de presse
- Deux articles dans le bulletin communal (la Passerelle) : un dans celui de septembre-octobre 2021, et dans celui de janvier-février 2022
- Des affiches
- Publicité sur la page Facebook de la Commune
- Publicité sur le site internet de l'ODR
- Un mail à l'ensemble des participants des réunions d'information et consultation, et de retour à la population

Des rappels étaient également réalisés lors de conseils communaux, à destination des élus.

PCDR : les réunions thématiques débutent ce jeudi

WALCOURT

C'est ce soir que débute une série de neuf réunions thématiques organisées dans le cadre du Programme communal de développement rural (PCDR).

Avec l'appui de la Fondation Rurale de Wallonie (FRW), la ville de Walcourt s'est engagée, pour dix ans, dans un nouveau Programme de développement rural (PCDR). Souvenez-vous, de mi-octobre 2019 et mi-février 2020, des réunions d'information et de consultation ont été organisées dans les seize villages de l'entité. Cette importante phase de participation poursuivait un double objectif : informer sur le processus et consulter les citoyens sur le présent et l'avenir de la commune. Pas moins de 341 Walcourien(ne)s ont participé à l'une ou plusieurs de ces seize séances villageoises. Quelques semaines après la fin de cette phase de consultation, le Covid a malheureusement stoppé le processus. La Commission Locale de Développement Rural (CLDR) a, néanmoins, pu être mise en place en novembre 2020.

Pour rappel, elle constitue l'organe consultatif, le relais entre la population et le conseil communal, et un quart de ses membres sont issus du conseil communal.

Groupes de travail
L'une des premières tâches de la



Le précédent PCDR de Walcourt avait, entre autres, permis de rénover le centre du hameau de Mertenne.

CLDR consiste à organiser les groupes de travail thématiques qui sont ouverts à tous les citoyens. Le travail de chaque groupe se déroulera en deux soirées (sauf pour le groupe n° 1 sécurité routière). La première soirée a pour objectif de présenter le diagnostic du territoire (chiffres clés, cartes, graphiques...) et d'entamer les échanges sur la thématique abordée. Les débats et les réflexions autour de projets et d'idées pour le futur auront lieu lors de la deuxième soirée. Il est vivement souhaité que les citoyens qui s'engagent dans un groupe de travail participent aux deux soirées.

Thématiques abordées
Les groupes de travail (GT) sont au

nombre de cinq. Ils aborderont les thématiques suivantes : GT n° 1 : sécurité routière (7 octobre), GT n° 2 : vie économique et agriculture (21 et 28 octobre), GT n° 3 : Mobilité (18 novembre et 2 décembre), GT n° 4 : vivre ensemble (13 et 27 janvier 2022), GT n° 5 : Environnement, aménagement du territoire et Patrimoines (10 et 24 février 2022). Toutes les réunions se dérouleront à 19 h 30 à la salle communale de Thy-le-Château (rue des Marronniers 31).

VINCENT PAULY
Pour une meilleure organisation, il est souhaité de s'inscrire préalablement auprès de Xavier Pauly au 071/660 190 - x.pauly@frw.be. Plus d'infos sur www.pcdr-walcourt.info.

Article paru dans Vers l'Avenir le 07/10/2021

Des nouvelles du PCDR www.pcdr-walcourt.info WALCOURT PCDR

Donnez votre avis lors des Groupes de Travail thématiques

Lors des réunions villageoises organisées d'octobre 2019 à février 2020, vous avez mis en avant plusieurs thématiques. Nous vous proposons de les approfondir lors des prochaines réunions citoyennes. Ces réunions, prévues initialement d'octobre 2020 à mars 2021 avaient été postposées à cause de la situation sanitaire, c'est donc avec joie que nous vous communiquons les nouvelles dates. Envie de venir nous aider à définir des actions et des projets pour améliorer la qualité de vie de tous dans les prochaines années? N'hésitez pas à nous rejoindre à un ou plusieurs groupes de travail:

	GT n°1 : Sécurité routière	07 octobre 2021
	GT n°2 : Vie économique et agriculture	21 octobre 2021 28 octobre 2021
	GT n°3 : Mobilité	18 novembre 2021 02 décembre 2021
	GT n°4 : Vivre-ensemble <i>Associations, participation, communication, cohésion</i>	13 janvier 2022 27 janvier 2022
	GT n°5 : Environnement, Aménagement	10 février 2022 24 février 2022

19h30 Thy-le-Château
Salle communale, Rue des Marronniers, 31

Organisation des réunions
Le travail de chaque groupe thématique se déroulera en deux soirées (sauf pour le Groupe de travail n°1)

- 1^{ère} soirée : présentation du diagnostic du territoire sur la thématique (chiffres clés, cartes, graphiques, etc.) et échanges
- 2^{ème} soirée : débats et réflexions autour de vos projets et idées pour le futur

Participation aux deux soirées d'un même groupe de travail vivement souhaitée

Comment participer?
Tout le monde est le bienvenu, que vous ayez ou non déjà participé à des réunions dans le cadre du PCDR. Inscriptions et informations auprès de M. Pauly:

x.pauly@frw.be 071/66.01.90 www.pcdr-walcourt.info Fondation Rurale de Wallonie—M. X. Pauly
66, rue de France—5600 Philippesville

VIE COMMUNALE

Des nouvelles du PCDR www.pcdr-walcourt.info WALCOURT PCDR

Groupes de Travail thématiques, sources de partages et réflexions citoyennes

Les groupes de travail «Sécurité routière», «Vie économique et Agriculture» et «Mobilité» ont permis de réunir des citoyens soucieux de partager et de s'informer sur ces thématiques. Grâce à eux, différentes ébauches de projets ont déjà émergées, des idées que la CLDR peaufinera une fois que tous les groupes de travail seront terminés.

Envie de savoir ce qui s'est dit ?
Rendez-vous sur la page « Documents utiles » du site www.pcdr-walcourt.info pour consulter les comptes rendus des réunions précédentes.

Envie de prendre part à l'aventure? N'hésitez pas à nous rejoindre aux groupes de travail suivants :

	GT n°4 : Vivre-ensemble <i>Associations, participation, communication, cohésion sociale, lieux de rencontre, etc.</i>	13 janvier 2022 27 janvier 2022
	GT n°5 : Environnement, Aménagement du territoire et Patrimoines	10 février 2022 24 février 2022

19h30 - Thy-le-Château
Salle communale, Rue des Marronniers, 31

Sous réserve de l'évolution sanitaire et des décisions prises dans ce cadre !

Organisation des réunions
Le travail de chaque groupe thématique se déroulera en deux soirées :

- 1^{ère} soirée : présentation du diagnostic du territoire sur la thématique (chiffres clés, cartes, graphiques, etc.) et échanges
- 2^{ème} soirée : débats et réflexions autour de vos projets et idées pour le futur

Participation aux deux soirées d'un même groupe de travail vivement souhaitée

Comment participer?
Tout le monde est le bienvenu, que vous ayez ou non déjà participé à des réunions dans le cadre du PCDR. Inscriptions et informations auprès de M. Pauly:

x.pauly@frw.be 071/66.01.90 www.pcdr-walcourt.info Fondation Rurale de Wallonie—M. X. Pauly
66, rue de France—5600 Philippesville

Sous réserve de l'évolution sanitaire et des décisions prises dans ce cadre !

Articles parus dans la Passerelle pour annoncer la tenue des Groupes de travail thématiques

3.5.2 Calendrier et participation

Les réunions des Groupes de Travail avaient été initialement planifiées de novembre 2020 à mars 2021 mais ont dû être reportées en raison de la crise sanitaire liée à la COVID-19.

Les réunions ont toutes eu lieu à la salle communale de Thy-le-Château. Ce choix a été fait pour la centralité de cette salle sur le territoire communal et pour plus d'efficacité (un seul lieu à retenir pour les habitants).

GT	Dates des réunions	Nombre de citoyens	Nombre d'élus
GT 1	07 octobre 2021	27 + 2 agents communaux du PCM + 2 agents de la zone de Police	7
GT 2 – Soirée 1	21 octobre 2021	9	3
GT 2 – Soirée 2	28 octobre 2021	9	3
GT 3 – Soirée 1	18 novembre 2021	12	4
GT 3 – Soirée 2	02 décembre 2021	7	0
GT 4 – Soirée 1	13 janvier 2022	11	2
GT 4 – Soirée 2	27 janvier 2022	7	3
GT 5 – Soirée 1	10 février 2022	16	3
GT 5 – Soirée 2	24 février 2022	11	1
		TOTAL : 139 personnes	

Il est à noter que des membres de la CLDR étaient présents à chaque réunion de groupe de travail.





Photos des Groupes de Travail

Les participants étaient invités à participer aux deux réunions de travail d'un même groupe de travail étant donné que les deux soirées n'avaient pas les mêmes objectifs et se complétaient l'une et l'autre (cf ci-dessous, Objectifs et déroulement des soirées).

Tous les documents de travail et toutes les présentations tenues lors des GT étaient téléchargeables sur le site dédié à l'ODR.

3.5.3 Objectifs

Les Groupes de Travail poursuivaient plusieurs objectifs. Il s'agissait d'abord d'apporter des éléments pour mieux comprendre et valider l'analyse croisée et les constats posés par l'auteur de programme. Ensuite, de définir un certain nombre d'objectifs de développement et enfin des projets pour l'entité.

3.5.4 Déroulement du Groupe de Travail

3.5.4.1 Groupe de travail n°1 : sécurité routière

Le choix de cette thématique et de son organisation particulière se sont décidés avec la Commune suite à de nombreuses remarques en termes de sécurité routière lors des réunions dans les différents villages. Il a été décidé d'inviter la Zone de Police à cette réunion afin de pouvoir objectiver le ressenti des habitants et d'apporter également des éléments de réponse aux habitants.

Le premier groupe de travail consacré à la sécurité routière s'est déroulé de manière différente de tous les autres. Il a débuté par une contextualisation de la réunion : informations sur l'ODR/PCDR, les étapes déjà franchies, les partenaires impliqués ; etc.

Ensuite, une présentation de données objectives issues du pré-diagnostic socio-économique de la commune a été exposée par un agent de la Fondation Rural de Wallonie. La zone de Police a ensuite pris la parole pour présenter le service Circulation pour les Communes de Walcourt et Florennes, et les actions menées sur base du Plan Zonal de Sécurité. Les causes principales d'accidents ont également été rappelées et les actions/contrôles pour diminuer le nombre de blessés sur la route menés par la Zone de Police ont été détaillés. S'en est suivi un moment d'échanges entre les participants et la Zone de Police.

A l'issue de ce temps de parole, les conseillers en mobilité ont présenté des informations quant aux :

- rôles des conseillers en mobilité
- paramètres à considérer avant de modifier la limitation de vitesse sur une route
- dispositifs pouvant être mis en place pour ralentir la vitesse
- procédures à réaliser avant de mettre un dispositif en place et avant la finalisation des travaux sur une voirie
- coûts de gestion des voiries communales

A l'issue de ces présentations, les participants étaient invités à se répartir en 5 sous-groupes, selon leur lieu de vie afin de cartographier les points noirs en matière de sécurité routière sur le territoire communal. Des cartes étaient mises à leur disposition, ainsi qu'un tableau à compléter pour chacun des points noirs (localisation, description de la situation problématique, objectif à atteindre, propositions de solutions). Les agents de la Zone de Police, de la FRW et les conseillers en mobilité de la Commune se sont rendus dans les différents sous-groupes pour s'assurer de la bonne compréhension des consignes et répondre aux questions.



ST Sécurité Routière – 7 octobre 2021

Zone couverte : village(s) de

N°	Localisation	Situation problématique	Objectif à atteindre	Proposition(s) de solution (à vérifier)	Suivi apporté
0	Carrefour rue de l'Eglise et rue du Moulin	Non-respect fréquent de la priorité de droite en se dirigeant vers le centre du village (voir flèche sur carte)	Eviter que les conducteurs se dirigeant vers le centre du village ne grille la priorité aux personnes venant de cette rue secondaire	1. déplacer le panneau indiquant la priorité de droite afin de le rendre plus visible 2. marquer au sol la priorité à respecter 3. /	
0'	Entrée du village via la rue des Forges	Non-respect de la limitation de vitesse (50 Km/h) jusqu'au rétrécissement de la voirie (voir zone entourée sur la carte)	Faire diminuer la vitesse sur les 150 premiers mètres qui suivent l'entrée en agglomération	1. créer un effet de porte à l'entrée de l'agglomération (panneau plus visible, marquage au sol...) 2. placer ponctuellement le radar préventif à cet endroit pour sensibiliser les contrevenants 3. placer un coussin berlinois 100 m après le panneau d'agglomération	
1				1. 2. 3.	
2				1. 2. 3.	

3.5.4.2 Les groupes de travail thématiques n°2, 3, 4 et 5

Les 4 Groupes de Travail organisés en deux soirées se sont déroulés de la manière suivante :

- **Lors de la première séance**, étaient rappelés dans un premier temps, le contexte et les informations liés à l'ODR/PCDR. L'auteur de programme présentait ensuite le diagnostic partagé sur les thématiques du groupe de travail. Les participants étaient invités à échanger avec l'auteur. Après ces échanges, les participants étaient répartis en sous-groupes dans lesquels ils travaillaient sur l'analyse AFOM des thématiques du groupe de travail.

Afin de leur préciser ce qui est attendu de leur contribution, plusieurs questions leur étaient posées :

- ✓ Le diagnostic thématique est-il complet ?
- ✓ Vous retrouvez-vous dans ce diagnostic ?

- ✓ N'a-t-on pas oublié d'opportunités à saisir ?
- ✓ A-t-on bien identifié les menaces potentielles ?
- ✓ Vous retrouvez-vous dans les enjeux formulés ?
- ✓ Pensez-vous qu'il s'agisse d'un enjeu important pour les Walcourien(ne)s ?

Un secrétaire désigné par sous-groupe prenait note des idées et remarques dans un tableau AFOM vierge à compléter qui leur était distribué, ainsi que dans un tableau de synthèse des enjeux dans lequel il était demandé de noter l'importance de chaque enjeu identifié et proposé par l'Auteur du PCDR, et de formuler d'éventuels commentaires pour chacun d'entre eux.

ODR de Walcourt - GT 2
Document à compléter pour le/la secrétaire du sous-groupe

Vos remarques par rapport au diagnostic thématique AFOM

<p>Atouts <i>Qualités existantes</i></p> <p>○</p> <p>○</p> <p>○</p> <p>○</p> <p>○</p> <p>○</p>	<p>Faiblesses <i>Éléments négatifs existants</i></p> <p>○</p> <p>○</p> <p>○</p> <p>○</p> <p>○</p> <p>○</p>
<p>Opportunités <i>Éléments externes positifs pouvant impacter le futur</i></p> <p>○</p> <p>○</p> <p>○</p> <p>○</p> <p>○</p> <p>○</p>	<p>Menaces <i>Éléments externes négatifs pouvant impacter le futur</i></p> <p>○</p> <p>○</p> <p>○</p> <p>○</p> <p>○</p> <p>○</p>



GT2 – Développement économique et Agriculture

Votre avis quant aux enjeux formulés par l'Auteur

Enjeux	Pensez-vous qu'il s'agisse d'un enjeu important pour les Walcourien(ne)s ?	Commentaire éventuel
Economie et emploi	Des villages comme nouveau lieu de vie économique ?	- 1 - 2 - 3 - 4 - 5 - 6 - 7 - 8 - 9 - 10 +
	Des extensions économiques à gérer ?	- 1 - 2 - 3 - 4 - 5 - 6 - 7 - 8 - 9 - 10 +
Commerces	Charleroi Métropole, une aubaine pour redévelopper le commerce local ?	- 1 - 2 - 3 - 4 - 5 - 6 - 7 - 8 - 9 - 10 +
	Soutenir une offre ambulante innovante ?	- 1 - 2 - 3 - 4 - 5 - 6 - 7 - 8 - 9 - 10 +
Agriculture	Un potentiel réel pour la diversification agricole ?	- 1 - 2 - 3 - 4 - 5 - 6 - 7 - 8 - 9 - 10 +
	La poursuite vers une agriculture plus respectueuse de l'environnement ?	- 1 - 2 - 3 - 4 - 5 - 6 - 7 - 8 - 9 - 10 +
	La ceinture alimentaire et Coopesem, deux aubaines à saisir ?	- 1 - 2 - 3 - 4 - 5 - 6 - 7 - 8 - 9 - 10 +

Exemples de documents à compléter par les sous-groupes lors de la 1^{ère} séance de travail

- **Travail à domicile** : en fin de séance, les participants recevaient un document de travail reprenant les éléments suivants :
 - ✓ Un résumé du diagnostic partagé relatif aux thèmes abordés lors du groupe de travail
 - ✓ Les tableaux AFOM des thématiques
 - ✓ Des pages vierges à compléter : propositions d'objectifs et de projets
 - ✓ Rappel du calendrier des groupes de travail
 - ✓ Une page vierge de tableau AFOM dans laquelle les participants pouvaient indiquer des éléments non discutés en sous-groupe lors de la première séance.

L'objectif de ce « travail » à domicile était de préparer au mieux la seconde séance et de permettre aux participants de faire mûrir leurs idées d'objectifs et de projets.

Un exemple de document de travail se trouve en annexe 6.

- **Lors de la deuxième séance**, des sous-groupes étaient formés et étaient invités à se pencher sur des propositions d'objectifs et de projets concrets pour les thématiques du groupe de travail. Afin de leur préciser ce qui est attendu de leur contribution, quelques consignes leur

étaient indiquées. Le concept d'**objectif**, central dans le cadre de cette seconde séance, était explicité et détaillé, tout comme le concept de projet, avec des exemples pour les éclairer au mieux.

Il est à noter que dans un souci de bonne compréhension et de bon déroulement de ces groupes de travail, les agents de développement tournaient dans les différents sous-groupes.

Les séances de travail se terminaient par un mot de remerciements de l'échevine en charge du Développement rural ou par un agent de la Fondation rurale de Wallonie. Les dates suivantes de groupes de travail étaient également rappelées, ainsi que les étapes suivantes d'élaboration du futur PCDR, à savoir le travail de la CLDR.

Les différentes présentations de soirées s'articulaient autour d'un PowerPoint que ce soit de la FRW ou de l'auteur de programme.

Plusieurs documents se trouvent en annexe :

- Documents de travail des Groupes de travail thématiques
- Comptes-rendus des Groupes de Travail

3.5.5 Synthèse des résultats

Concernant les enjeux identifiés et soumis par le bureau d'étude, et ce en vue de proposer une Stratégie de développement en phase avec le ressenti de la population walcourienne, les participants les ont qualifiés en termes de pertinence :

GT	Thèmes	Enjeux	1 ^{er} sous- groupe	2 ^{ème} sous- groupe	3 ^{ème} sous- groupe	4 ^{ème} sous- groupe	Moyenne	Moyenne thème	Thèmes
GT2	<i>Economie et emploi</i>	Des villages comme nouveau lieu de vie économique ?	10	8			9,0	9	<i>Economie et emploi</i>
		Des extensions économiques à gérer ?	10	8			9,0		
	<i>Commerces</i>	Charleroi Métropole, une aubaine pour redévelopper le commerce local ?	10	5			7,5	8,3	<i>Commerces</i>
		Soutenir une offre ambulante innovante ?	10	8			9,0		
	<i>Agriculture</i>	Un potentiel réel pour la diversification agricole ?	10	9			9,5	9,2	<i>Agriculture</i>
		La poursuite vers une agriculture plus respectueuse de l'environnement ?	10	7			8,5		
La ceinture alimentaire et <i>Coopesem</i> , deux aubaines à saisir ?		10	9			9,5			
GT3	<i>Mobilité</i>	Le train comme liaison inter village ?	10	8	3		7,0	9	<i>Mobilité</i>
		Des trottoirs à créer/réover ?	10	10	9		9,7		
		Pour un réseau modes doux structurant ?	10	10	8		9,3		
		Anticiper la mobilité du futur ?	10	10	10		10,0		
GT4	<i>Vie associative et culturelle</i>	Une offre matérielle et humaine suffisante ?	9	8	10		9,0	8,2	<i>Vie associative et culturelle</i>
		La visibilité des fêtes, marches et événements est-elle bien assurée ?		9	5		7,0		
	<i>Logement</i>	Des jeunes ménages à garder/attirer ?	9	9	8		8,7	8,2	<i>Logement</i>
		Comment adapter les logements pour les personnes âgées ?	9	9	9		9,0		
		Un effet « cité-dortoir » à contenir ?	5	8	8		7,0		
	<i>Sports et loisirs</i>	Une offre sportive à développer ?	9	10	9		9,3	9,3	<i>Sports et loisirs</i>
		Des activités de loisir à développer ?	9	10	9		9,3		
	<i>Services</i>	Des écoles villageoises à maintenir ?	9	6	10		8,3	8,3	<i>Services</i>
		Des services de proximité à pérenniser/relancer ?	9	8	8		8,3		
		De nouveaux services à installer ?	9	8	8		8,3		
GT5	<i>Nature</i>	Une qualité des eaux à améliorer ?	10	8	10	10	9,5	9,5	<i>Nature</i>
		Un maillage vert à préserver ?	10	8	10	10	9,5		
		Une qualité de l'environnement à améliorer ?	10	8	10	10	9,5		
	<i>Urbanisme</i>	Une urbanisation de la commune à encadrer ?	10	10	10		10,0	9,6	<i>Urbanisme</i>
		Un caractère rural à conserver dans les villages ?	10	10	10	10	10,0		
		Continuer la rénovation des espaces publics ?	10	8	10	8	9,0		
	<i>Energie</i>	De nouvelles éoliennes à encadrer ?	10	8	10	10	9,5	9,1	<i>Energie</i>
		Des projets citoyens de production d'énergie à soutenir ?	10	9	10	10	9,8		
		L'isolation du bâti ancien, un traitement spécifique ?	10	8	10	10	9,5		
		Des centrales hydroélectriques à réinstaller ?	10	10	9	1	7,5		
	<i>Gouvernance</i>	Améliorer la communication vers les citoyens ?	6	8	10	8	8,0	8,3	<i>Gouvernance</i>
		Soutenir les projets des citoyens ?	10	8	10	10	9,5		
		Devenir une commune zéro déchet ?	10	5	10	5	7,5		
	<i>Tourisme et patrimoine</i>	Walcourt, un vrai pôle touristique ?	8	6	10	10	8,5	9,3	<i>Tourisme et patrimoine</i>
		Un patrimoine à entretenir ?	10	8	10	10	9,5		
Valoriser les ressources naturelles et les sentiers ?		10	10		10	10,0			

Pour ce qui est des 4 derniers GT, les résultats pouvant être mis en avant sont les suivants :

Groupe de Travail	Projet à retenir :	Idées projets/actions
GT2 – Vie économique et Agriculture	Tendre vers une agriculture bio via des méthodes plus respectueuses de l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser une rencontre entre les consommateurs et les producteurs pour favoriser la compréhension des besoins, des attentes et des réalités de chacun - Valoriser les produits locaux et organiser un jardin dans les écoles pour sensibiliser les enfants (= futurs consommateurs) à manger local - Organiser des halles à la manière « irlandaise », c-à-d des halles mettant en avant les producteurs locaux (échoppes) mais aussi des foodtrucks, un bistro... une fois par semaine pour redynamiser le centre-ville de Walcourt - Décision politique d'attribuer des « parcelles communales » à des petits (et jeunes) exploitants, via des appels à projets avec diversification - Rachat de friches pour les réhabiliter pour d'autres activités économiques - Mise à disposition d'un camion adapté à la vente/publicité des produits agricoles locaux et bio faisant le tour des villages de l'entité - Création d'une laiterie/fromagerie coopérative - Lieu de formation des demandeurs d'emploi aux métiers manuels
GT3 – Mobilité	Assurer les liaisons cyclables et piétonnes entre les villages → impacts sur la sécurité routière vu la réduction des largeurs de voiries et sur la mobilité « modes doux »	<ul style="list-style-type: none"> - Sécurisation des véhicules (voitures, vélos...) en gares ou aux arrêts de bus (lieu de correspondance) ☒ caméras, éclairage, box sécurisés... - Aménagement de parkings de covoiturage aux abords des nœuds principaux des voiries les plus fréquentées - Peser dans les décisions politiques de l'AOT(Autorité Organisatrice du Transport ; définit l'offre des TEC) qui reverra prochainement le réseau - Aménagement de voiries latérales sur la N5 pour ne pas diviser les villages (Somzée, Laneffe, Fraire...) et au niveau du carrefour de la Botte - Création d'une navette intervillage qui ramènerait les usagers sur la N5 et la N53 où s'annoncent des BHNS - Aménagement ou réhabilitation des sentiers entre villages
GT4 – Vivre-ensemble	* Engager des éducateurs de rues pour coordonner toutes les initiatives de jeunes	<ul style="list-style-type: none"> - Création d'un terrain multisport (foot, basket, volley...). Localisation envisageable : parking du terrain de foot de Clermont - Etendre et faire connaître ce qui existe déjà (exemple : à Clermont, marchand de légumes ambulants et poissonnier) - Mettre à disposition des locaux

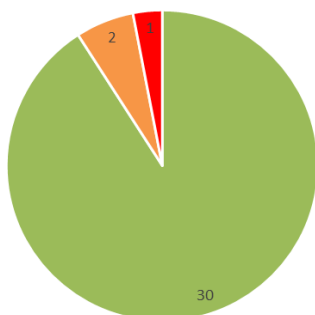
	(sport, culture, intergénérationnel) * Mise en place d'un lieu de rencontre permettant la pratique de sports.	<ul style="list-style-type: none"> - Dépôt dans les boîtes à fascicules d'un annuaire (à réaliser) des associations existantes - Création de maisons de village pour les associations (cours de cuisine, tricot, couture, musique, art créatif...) - Création d'une salle polyvalente et aménagée pour le sport « féminin » : danse, fitness, yoga...
GT5 – Environnement, Aménagement du territoire et Patrimoines	<p>Développer le maillage écologique (haies, arbres, etc.)</p> <p>Le projet « Brichtart énergie verte » : chaufferie biomasse ou bois -roue à eau sur l'Eau d'Yves ou l'Eau d'Heure - réseau de chaleur</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Reconversion des friches/terrains de la SNCB pour le lagunage - Création d'une équipe d'ouvriers communaux équipés pour l'entretien et la plantation de haies et de vergers - Réaménagement de la Place de Gourdinne - Réaménagement du centre de Fraire

L'ensemble des résultats des réunions des groupes de travail thématiques se trouvent dans les PV hébergés sur la page Web dédié à l'ODR de Walcourt : <https://www.pcdr-walcourt.info/documents-utiles.html>

3.5.6 Évaluation

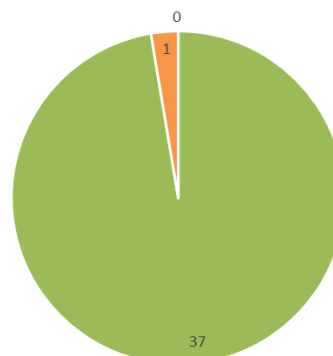
A l'issue de la deuxième séance de travail (1^{ère} pour le groupe de travail sur la sécurité routière), un document était distribué aux participants. Celui-ci reprenait les questions suivantes :

Avez-vous trouvé intéressant d'écouter la présentation lors de la première séance et l'avez-vous trouvée pertinente ?



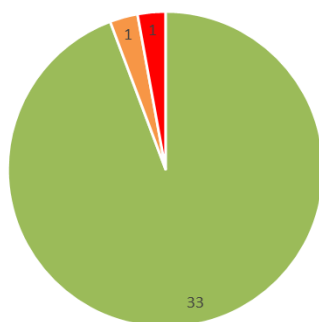
■ Oui ■ Neutre ■ Non

Avez-vous trouvé intéressant de travailler en sous-groupes ?



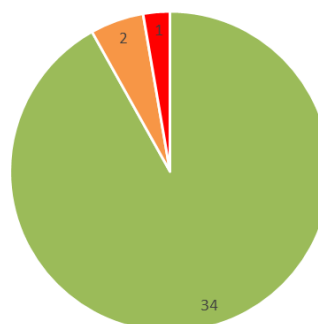
■ Oui ■ Neutre ■ Non

Avez-vous trouvé intéressant la répartition du Groupe de Travail en deux soirées ?



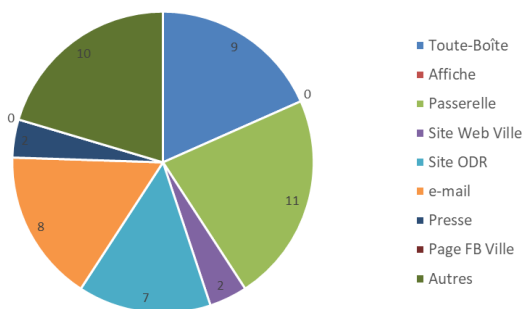
■ Oui ■ Neutre ■ Non

Estimez-vous utiles les documents mis à votre disposition lors des Groupes de Travail ?



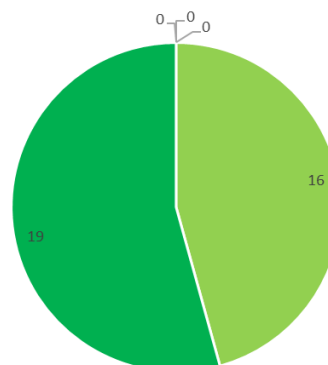
■ Oui ■ Neutre ■ Non

Comment avez-vous eu connaissance de l'organisation de cette réunion ?



■ Toute-Boîte
 ■ Affiche
 ■ Passerelle
 ■ Site Web Ville
 ■ Site ODR
 ■ e-mail
 ■ Presse
 ■ Page FB Ville
 ■ Autres

Quelle est votre appréciation générale de ces GT ?



■ -- ■ - ■ 0 ■ + ■ ++

Questions posées lors de l'évaluation des groupes de travail et réponses des participants

Les participants étaient très satisfaits du déroulement des réunions et ont apprécié ces réunions comme en témoignent les graphiques ci-dessus.

Doc. de travail

4. LA COMMISSION LOCALE DE DÉVELOPPEMENT RURAL

4.1 L'appel à candidatures

L'appel à candidatures a été lancé par plusieurs moyens de communication :

- Lors des réunions d'information et consultation : à la fin du questionnaire d'évaluation de la soirée, il était proposé aux citoyens de remplir un formulaire d'intérêt pour rejoindre la future CLDR
- Lors de la réunion de retour à la population (distribution de formulaires papier)
- Via le bulletin communal du mois de septembre 2020.
- Sur le site internet dédié à l'ODR
- Par mail à l'ensemble des participants aux réunions d'information et consultation dans les villages qui avaient manifesté un intérêt d'être informés des suites de l'opération (cf ci-avant)
- Via des articles de presse (Vers l'Avenir, 17-09-2020, Vers l'Avenir, 19-09-2020, Nouvelle Gazette, 21-09-2020)

4.2 Mise en place

La composition de la CLDR a été arrêtée lors des séances du Conseil Communal des 19 octobre et 23 novembre 2020 (annexe 4). Les candidatures reçues ont été analysées afin de composer une CLDR équilibrée et qui, au regard du décret, représente au mieux la population. Installée le 29 avril 2021 (en visioconférence), la CLDR est composée de 60 membres dont 15 sont issus du Conseil Communal.

Seuls deux villages sur les 16 que compte l'entité ne sont pas représentés dans la CLDR : Clermont et Rognée.

Toutes les classes d'âges, de nombreux secteurs d'activités ainsi que différents comités villageois y sont également représentés. **La représentativité de la population fut donc bien assurée au sein de la CLDR.**



Photo des membres de la CLDR (28/04/2022)

4.3 Calendrier des réunions de la CLDR et participation des membres

Types	Dates	Nombre de participants	Excusés
Plénière (visioconférence)	29 avril 2021	39	7
Plénière	10 mars 2022	16	5
Plénière	28 avril 2022	24	13
Plénière	12 mai 2022	21	7
Plénière	08 juin 2022	13	11
Plénière	22 juin 2022	17	7
Plénière	15 février 2023	16	11
Plénière	13 avril 2023		
Plénière			
Plénière			

4.4 Synthèse des réunions de la CLDR

Réunion du 29 avril 2021 :

1. *Accueil, présentations et installation officielle de la CLDR*
2. *Rappel de ce qu'est une Opération de Développement Rural (ODR) et du rôle de chacun(e)*
3. *Missions, fonctionnement de la CLDR et Règlement d'Ordre Intérieur (ROI)*

4. *Les premières phases de participation citoyenne*
5. *Les étapes à venir et les premiers travaux de la CLDR*
6. *Divers*

Le diagnostic socio-économique du territoire ayant été exposé lors de la réunion de retour à la population, il n'a pas été représenté en CLDR. Celui-ci a par ailleurs été détaillé par thématique lors des réunions de groupes de travail auxquelles ont participé des membres de la CLDR. Ce dernier était par ailleurs accessible sur le site internet de l'ODR ou à la Commune, dans les bureaux de l'agent relais.

En vue de préparer le premier groupe de travail thématique sur la sécurité routière, il a été proposé aux membres de la CLDR de localiser les points noirs qu'ils jugeaient pertinents, sur une cartographie partagée en ligne.

Réunion du 10 mars 2022 :

1. Accueil et approbation du PV de la réunion du 29 avril 2021*
2. Evolution de la composition de la CLDR
3. Retour sur la phase GT
 - a. Calendrier
 - b. Méthode
 - c. Participation
 - d. Principaux résultats
 - e. Evaluation
4. Prochains travaux de la CLDR
5. Divers

La réunion a principalement consisté à réaliser un retour sur le déroulement et les résultats des Groupes de Travail thématiques.

Réunion du 28 avril 2022 :

1. Accueil
2. Introduction et approbation du PV de la réunion du 10 mars 2022*
3. Evolution de la composition de la CLDR
4. Présentation de la stratégie de développement proposée par le bureau d'études DR(EA)²M
5. Echanges à propos de la proposition de stratégie de développement
6. Début des travaux de la CLDR sur les projets
7. Divers

Les membres de la CLDR ont approuvé la stratégie de développement. Le travail sur les projets n'a pas pu être réalisé faute de temps, les propositions de projets ont été seulement listées.

Réunion du 12 mai 2022:

Les deux réunions avaient le même ordre du jour, à savoir :

1. Accueil
2. Introduction et approbation du PV de la réunion du 28 avril 2022

3. Poursuite des travaux de la CLDR sur les projets
4. Divers

Les membres de la CLDR ont été répartis en sous-groupes pour travailler sur des documents tournants reprenant les propositions de projet (intitulé, localisation, lien avec la stratégie, explications) et ils étaient invités à compléter plusieurs colonnes : estimation financière, pertinence du projet, porteurs de projets et commentaires. Chaque proposition de projet a été analysée par tous les sous-groupes et enrichie au fur-et-à-mesure .

Réunion du 08 juin 2022

Cette réunion avait le même objectif que la réunion précédente :

1. Accueil
2. Poursuite des travaux de la CLDR sur les projets
3. Calendrier prévisionnel
4. Divers

Le travail en sous-groupe s'est poursuivi et l'ensemble des propositions de projets (54) ont été analysées par la CLDR à l'issue de cette réunion.

Réunion du 23 juin 2022

La réunion avait pour ordre du jour :

1. Accueil
2. Introduction et approbation du PV des réunions du 12 mai et du 8 juin 2022
3. Retour sur les derniers travaux de la Commission
4. Priorisation des projets
5. Divers

Cette réunion a principalement consisté en la constitution des lots sur base de certains choix optés préalablement par le Collège pour certains projets.

Réunion du 15 février 2023

L'ordre du jour était le suivant :

1. Accueil
2. Introduction et approbation du PV de la réunion du 22 juin 2022
3. Changements dans la composition de la CLDR
4. Rétroactes des étapes déjà franchies
5. Présentation des premières fiches-projets par l'auteur de projets DR(EA)²M
6. Echanges sur les fiches-projets
7. Divers

Le bureau d'études a présenté les 4 fiches de lot 1 et 4 fiches de lot2.

Réunion du 13 avril 2022

L'ordre du jour était le suivant :

1. Accueil
2. Introduction et approbation du PV de la réunion du 15 février 2023 (voir en pièce jointe)
3. Présentation des dernières fiches-projets et échanges
4. Présentation de la partie II du PCDR
5. Présentation de la partie VI du PCDR
6. Approbation de l'avant-projet du PCDR
7. Définition de premiers projets à mettre en œuvre
8. Les prochaines étapes
9. Divers
10. Drink de l'amitié

L'avant-projet de PCDR a été validé par les membres de la CLDR lors de cette séance.

L'ensemble des comptes-rendus des réunions de la CLDR se trouvent dans les PV hébergés sur la page Web dédié à l'ODR de Walcourt : <https://www.pcdr-walcourt.info/documents-utiles.html>

4.5 Réflexion sur l'ensemble des projets

Lors des réunions d'Information et Consultation de la population, de la consultation en ligne des parents d'élèves et des groupes de travail thématiques, de nombreuses idées de projets ont été récoltées. Les agents de développement de la FRW ont analysé et trié ces idées (regroupement de projets, constitution du lot 0, projets retirés du PCDR car hors cadre mais portés à la connaissance des élus, etc) pour former 54 propositions de projets.

Les 54 propositions de projets ont été soumises à la CLDR les 28/04/2022, 12/05/2022 et 08/06/2022. Pour chaque proposition de projet, un tableau avait été élaboré, dans lequel étaient repris certaines informations (intitulé, explications sur le projet, origine de la demande, liens avec la stratégie) et des colonnes vierges à compléter (pertinence du projet, localisation potentielle, réponse à un besoin, porteurs de projet, commentaires, estimation financière).

Exemple

Intitulé de la proposition de projet

Sous-groupe	Pertinence	Localisation	Estimation financière	Répond à un besoin	Porteurs du projet	Commentaires sur le projet (faisabilité, précisions sur le projet, fusion avec un autre projet, etc.)
	De 0 à 10	A préciser ? Autres ?	€ < 5000€ €€ < 50.000€ €€€ > 100.000€	+ peu ++ moyen +++ beaucoup	Commune, CPAS, PCS, GAL, Ecoles, citoyens, etc.	
1		CLERMONT				
2		CLERMONT				
3		CLERMONT				
4		CLERMONT				
5		CLERMONT				

*Description éventuelle
Complément d'informations*

Localisation potentielle

Provenance de la proposition

Lien avec la stratégie

31 - Revoir le revêtement place de Clermont

Actuellement, ce dernier est en dolomie et poserait quelques soucis pour l'organisation de certaines activités

Objectif principal

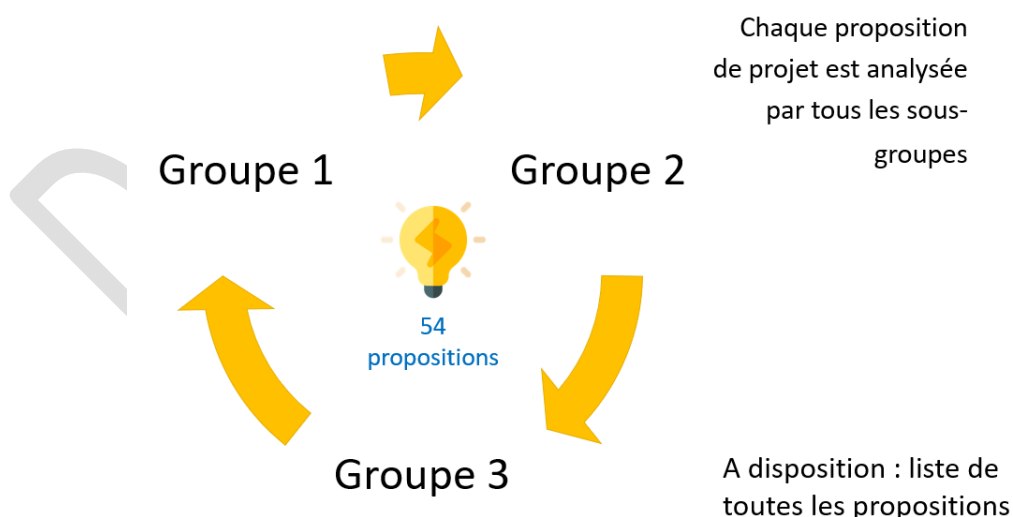
1 : Améliorer la qualité des espaces publics pour en faire des espaces conviviaux

Provenance

IC GT Toute mallette

Exemple de proposition de projet soumise à l'analyse des membres de la CLDR

Les membres de la CLDR étaient répartis en sous-groupe et chacun des sous-groupes analysait les propositions de projet. Une proposition de projet était analysée par un sous-groupe, puis transmise à un deuxième sous-groupe qui prenait connaissance des informations complétées par le 1^{er} sous-groupe et qui ajoutait éventuellement des commentaires. La proposition était ensuite donnée au troisième sous-groupe qui réalisait le même exercice, etc. Au final, l'ensemble des propositions de projets ont donc été analysées et enrichies au-fur-et-à-mesure par chacun des sous-groupes.



Sur base de ce travail de la CLDR et de l'avis du Collège, 42 intitulés de projets ont finalement été retenus.

4.6 Priorisation des projets par la CLDR

La priorisation des 42 projets du PCDR s'est effectuée en une seule séance. La priorisation avait été discutée préalablement avec le Collège et il avait été proposé de mettre certains projets en lot 3 car certains nécessitaient encore une certaine maturation ou nécessitaient des démarches préalables. Concernant le lot 1, 4 projets ont été proposés à la CLDR et validés par cette dernière.

Concernant les projets du Lot 2, il a été demandé aux membres via une expression individuelle de choisir (à l'aide de post-it) 6 projets pour le lot 2 parmi 12 propositions réalistes. Le décompte des votes a été effectué en réunion et les résultats ont permis de valider 8 projets en lot 2.



Photo du travail individuel des membres de la CLDR sur la priorisation des projets

Après le passage en revue de la composition des lots, plusieurs échanges et débats ont eu lieu et un projet du lot 1 a été mis en lot 2 pour laisser la place à un projet de lot 2.

Lot 1

- Réaménagement de la Place de Gourdinne
- Réaménagement du centre de Fraire
- Aménagement d'une Maison rurale à Clermont
- Aménagement ou réhabilitation des sentiers, balisage et entretien de ceux-ci

Lot 2

- Aménagement de la future réserve naturelle des Quairelles
- Sécurisation des cœurs de village
- Installation d'aires de jeux dans les villages
- Augmentation du réseau de haies et du nombre de vergers
- Installation de services au sein de la gare de Walcourt (Mobipôle avec librairie, centre de coworking, service traiteur...)
- Réaménagement du site de la Truite d'Or, création d'une promenade le long de la rivière et création d'une halle des produits du terroir dans l'ancien abattoir
- Aménagement de parkings de covoiturage aux abords des nœuds principaux des voiries les plus fréquentées
- Création d'un lieu de formation aux métiers manuels et aux organismes d'insertion socio-professionnelle

Les projets suivants, ayant récoltés le moins de votes et après discussions sont redescendus en Lot 3 :

- Réalisation d'un cadastre du patrimoine immobilier (dont le petit patrimoine) et naturel de la Commune en vue de les valoriser et d'éventuellement les rénover
- Création d'une route cyclable pour rendre les lacs de l'Eau d'Heure accessibles à vélo depuis la ligne de chemin de fer L132
- Création d'un terrain multisport à Clermont
- Aménagement de la Place Saint-Lambert à Laneffe
- Création de réserves naturelles

A la fin de la réunion, la CLDR a approuvé cette proposition de composition de lots qui a été validée par le Collège communal en date du 28/07/2022.

4.7 Présentation et approbation des différentes parties du PCDR

L'analyse des caractéristiques de la commune (partie 1) a été présentée lors de la réunion de retour à la population et lors des groupes de travail thématiques. Cette partie était disponible à la relecture des membres de la CLDR (via le site internet de l'ODR ou sur papier dans les bureaux de l'agent relais communal). Il en est de même pour l'analyse croisée (partie 3)

L'analyse croisée (partie 3) a été présentée également lors des groupes de travail thématiques et un retour a également été réalisé en CLDR. Il est à noter que des membres de la CLDR ont participé à un ou plusieurs groupes de travail et ont pu être le relais auprès des autres membres de la CLDR.

La stratégie de développement (partie 4) a été présentée à la CLDR par le bureau d'études DR(EA)²M le 28 avril 2022 qui a pu apporter quelques adaptations au document.

Plusieurs réunions ont été consacrées à la présentation des fiches-projets (partie 5), avec le Collège et avec la CLDR. En date du 9 février 2023, le Collège a validé les fiches-projets des lots 1 et 2, et la CLDR a validé l'ensemble des fiches-projets le 13 avril 2023.

Concernant la dernière partie, à savoir la partie 6, le bureau d'études DR(EA)²M l'a présenté lors de la réunion de la CLDR du 13 avril 2023.

L'ensemble du PCDR a ainsi pu être approuvé par la CLDR le 13 avril 2023. Il est à noter que toutes les parties étaient disponibles sur le site internet de l'ODR préalablement à cette réunion.

5. ANNEXES

Annexe 1 : Délibération du Conseil Communal du 29 juin 2015

Réalisation d'un PCDR avec l'accompagnement de la Fondation Rurale de Wallonie

Doc. de travail

Annexe 2 : Délibération du Conseil communal du 8 octobre 2018

Approbation du mode de passation et du Cahier spécial des Charges pour la désignation d'un auteur de PCDR

Commune de WALCOURT
Arrondissement de PHILIPPEVILLE
Province de NAMUR

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Séance du 08/10/2018

Présents :

POULIN Ch.	Bourgmestre - Présidente
NAVAUX A., PREYAT M., BEDORET V., GOFFIN S., VANDENEUCKER K.	Echevins
ROBERT M.	Présidente CPAS
LEBRUN N., LECLERCQ L., JACQUES N., BAYOT J-P., VANDERMISSEN D., SELVAIS B., GOBERT O., BOGAERTS E., LECLERCQ N., FILBICHE M., GEUBEL M., CHINTINNE Th., REVERS L-H., OLIVET Ch., DE SPLENTERE J., LEBEGUE A.	
ANTOINE J-M, GHESQUIERE J.	Conseillers
GOBLET C.	Directeur Général

Objet : Elaboration d'un Programme Communal de Développement Rural (PCDR)

LE CONSEIL,

- ▲ Vu la loi du 17/06/2013 relative à la motivation, à l'information et aux voies de recours en matière de marchés publics et de certains marchés de travaux, de fournitures et de services et de concessions ;
- ▲ Vu la loi du 17/06/2016 relative aux marchés publics ;
- ▲ Vu l'arrêté royal du 14/01/2013 établissant les règles générales d'exécution des marchés publics ;
- ▲ Vu l'arrêté royal du 18/04/2017 relatif à la passation des marchés publics dans les secteurs classiques ;
- ▲ Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, notamment les articles L1222-3 et 4 et le titre II du livre 1er de la 3ème partie ;
- ▲ Vu sa délibération de ce jour décidant notamment d'approuver et de signer le projet de convention d'accompagnement de la Fondation Rurale de Wallonie (FRW) dans le cadre de l'opération de développement rural de la Ville ;
- ▲ Considérant que ladite opération de développement rural de la Ville requiert la désignation d'un auteur de projet pour l'élaboration d'un Programme Communal de Développement Rural (PCDR) ;
- ▲ Considérant qu'il y a dès lors lieu de passer un marché ayant pour objet l'élaboration d'un Programme Communal de Développement Rural (PCDR) ;
- ▲ Considérant que le montant estimé, hors taxe sur la valeur ajoutée, du marché dont il est question à l'alinéa qui précède s'élève approximativement à 75.000,00 € ;
- ▲ Vu le projet de cahier spécial des charges n°2018-903, figurant au dossier ;
- ▲ Attendu que des crédits appropriés sont inscrits au budget extraordinaire de l'exercice 2018 à l'article 900/733-60;
- ▲ Vu la communication du dossier à la Directrice Financière faite en date du 24/09/2018 conformément à l'article L1124-40 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation ;
- ▲ Vu l'avis du 24/09/2018 de la Directrice Financière confirmant la légalité et la régularité du projet de décision, figurant au dossier ;
- ▲ Après en avoir délibéré, à l'unanimité;

DECIDE :

Article 1

Il sera passé un marché – dont le montant estimé, hors taxe sur la valeur ajoutée, s'élève approximativement à 75.000,00 € – ayant pour objet l'élaboration d'un Programme Communal de Développement Rural (PCDR).
Le montant indiqué à l'alinéa qui précède a valeur d'indication, sans plus.

Article 2

Le marché dont il est question à l'article 1 sera passé par procédure négociée sans publication préalable lors du lancement de la procédure conformément à l'article 42 §1,1° a) de la loi du 17/06/2016 relative aux marchés publics.

Article 3

Le marché dont il est question à l'article 1 sera régi :

- ▲ d'une part, par l'arrêté royal du 14/01/2013 établissant les règles générales d'exécution des marchés publics, dans son intégralité,
- ▲ et, d'autre part, par le cahier spécial des charges n° 2018-903.

Article 4

Le marché dont il est question à l'article 1, lequel sera un marché à prix global, sera financé par prélèvement à l'article 900/733-60.

Par le Conseil,

Le Directeur Général,
(s) C. GOBLET

La Bourgmestre,
(s) Ch. POULIN

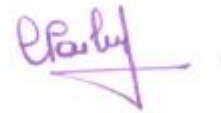
Pour extrait conforme,

Le Directeur Général,

Walcourt, le 30 octobre 2018
La Bourgmestre,


C. GOBLET





Ch. POULIN

DOC.

Annexe 3 : Délibération du Collège Communal du 27 décembre 2018

Désignation du Bureau d'Etudes DR(EA)²M pour l'élaboration du PCDR

Commune de WALCOURT
Arrondissement de PHILIPPEVILLE
Province de NAMUR

Extrait du registre aux délibérations du Collège communal

Séance du 27/12/2018

Présents :

Mme Ch. Poulin – Bourgmestre – Présidente
MM. P. Bullot, S. Goffin, N. Leclercq et M. Liessens – Echevins
M. C. Goblet – Directeur Général

Objet : Ville de Walcourt - Elaboration du PCDR - Attribution

LE COLLEGE,

- Vu la loi du 17/06/2013 relative à la motivation, à l'information et aux voies de recours en matière de marchés publics et de certains marchés de travaux, de fournitures, de services et de concessions ;
- Vu la loi du 17/06/2016 relative aux marchés publics ;
- Vu l'arrêté royal du 14/01/2013 établissant les règles générales d'exécution des marchés publics ;
- Vu l'arrêté royal du 18/04/2017 relatif à la passation des marchés publics dans les secteurs classiques ;
- Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, notamment les articles L1222-4 et L3122-2 ;
- Vu la délibération du Conseil communal du 08/10/2018 décidant de procéder à un marché ayant pour objet l'élaboration d'un Programme Communal de Développement Rural (PCDR) par procédure négociée sans publication préalable lors du lancement de la procédure conformément à l'article 42 §1,1^o de la loi du 17/06/2016 relative aux marchés publics ;
- Vu sa délibération du 08/11/2018 arrêtant la liste des prestataires de services à consulter dans ce cadre, au nombre de 7 ;
- Attendu que 2 offres ont été reçues des sociétés DR(EA)²M de Pont-à-Celles et AGORA de Bruxelles ;
- Vu la grille d'évaluation des critères d'attribution établie le 20/12/2018 par Madame Sylvie ROUGE, Chef de service administratif, et Monsieur Olivier LOSSEAU, Responsable ADL, et faisant partie intégrante de la présente délibération ;
- Vu le rapport d'examen des offres reçues établi en date du 20/12/2018 par Madame Sylvie ROUGE, Chef de service administratif, faisant partie intégrante de la présente délibération ;
- Attendu que les offres régulières reçues peuvent être classées comme suit, selon les critères d'attribution :
 1. DR(EA)²M : 97/100 Coût : 64.940 € htva (78.577,40 € tvac) ;
 2. AGORA : 82,12/100 Coût : 69.984 € htva (84.680,64 € tvac) ;
- Attendu que l'offre reçue de la SPRL DR(EA)²M de Pont-à-Celles est régulière et acceptable et est économiquement la plus avantageuse ;
- Attendu que des crédits appropriés sont inscrits au budget extraordinaire 2018 à l'article 900/733-60 – projet 20180122 ;
- Vu la communication du dossier à la Directrice Financière faite en date du 21/12/2018 conformément à l'article L1124-40 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation ;
- Vu l'avis du 21/12/2018 de la Directrice Financière confirmant la légalité et la régularité du projet de décision, figurant au dossier ;
- Après en avoir délibéré, à l'unanimité ;

DECIDE :

- De déclarer la SPRL DR(EA)²M, Place communale 28-29 à 6230 Pont-à-Celles, en qualité d'adjudicataire du marché relatif à l'élaboration d'un Programme Communal de Développement Rural (PCDR) au montant de son offre du 05/12/2018 soit la somme de 64.940 € htva (78.577,40 € tvac).
- D'imputer la dépense à l'article 900/733-60 du budget extraordinaire 2018 – projet 20180122.
- De transmettre copie de la présente délibération au Gouvernement wallon pour être soumis à la tutelle générale d'annulation.

Par le Collège,

Le Directeur Général,
(s) C. GOBLET

La Bourgmestre,
(s) Ch. POULIN

Pour extrait conforme,

Le Directeur Général,

Walcourt, le 08/01/2019
La Bourgmestre,



C. GOBLET



Ch. POULIN

Annexe 4 : Délibérations du Conseil Communal du 19 octobre 2020 et du 23 novembre 2020

Création et composition de la CLDR

Commune de Walcourt
Arrondissement de Philippeville
Province de Namur

Extrait du registre aux délibérations du Conseil Communal Séance du 19 octobre 2020

Présents :

Mme Poulin Ch., Bourgmestre-Présidente ;
MM. Bultot Ph., Goffin S., Leclercq N. et Liessens M. - Echevins ;
MM. Leclercq L., Selvais B., Vandeneucker K., Bogaerts E., Revers L-H., Geubel M., Chintinne Th., Filbiche M., Dispa Th., Liessens Th., Henrard L., Deschamps Ph., Bolle J-N., Belle Z. Et Brousmiche L. - Conseillers ;
M. C. Goblet – Directeur Général

Objet : PCDR – Commission Locale de Développement Rural : création et désignation des membres

LE CONSEIL,

- Vu le décret du 11 avril 2014 relatif au développement rural, notamment les articles 4, 5, 6 et 9 ;
- Vu l'arrêté du Gouvernement wallon du 12 juin 2014 portant exécution du décret du 11 avril 2014 relatif au développement rural et abrogeant l'arrêté de l'Exécutif régional wallon du 20 novembre 1991 portant exécution du décret du 6 juin 1991 relatif au développement rural ;
- Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, notamment les articles L1122-18, L1122-30, L1122-34§2 et L1123-1§1 ;
- Vu le règlement d'ordre intérieur du conseil communal, notamment les articles 65, 66 et 67;
- Vu sa délibération du 29 juin 2015 décidant notamment de marquer son accord de principe afin de mener une nouvelle opération de développement rural sur le territoire de Walcourt ;
- Vu sa délibération du 08 octobre 2018 décidant notamment d'approuver et de signer le projet de convention d'accompagnement de la Fondation Rurale de Wallonie (FRW) dans le cadre de l'opération de développement rural de la Ville ;
- Vu le renouvellement du Conseil communal le 03 décembre 2018 ;
- Vu la délibération du 08 octobre 2020 du Collège communal décidant notamment de valider les candidatures citoyennes reçues, dans le cadre de la mise sur pied d'une Commission Locale de Développement Rural pour la nouvelle opération de développement rural sur Walcourt;
- Attendu que ledit décret susvisé prévoit que la commune crée une CLDR;
- Vu les rencontres villageoises entre octobre 2019 et février 2020 ;
- Vu la réunion du 16 septembre 2020 donnant un résumé des rencontres villageoises et définissant la suite du programme lié à la mise sur pied d'une opération de développement rural dont notamment la création de la CLDR et la possibilité de s'y inscrire pour le 30 septembre 2020 ;
- Vu la réunion citoyenne du 16 septembre 2020 donnant un résumé des rencontres villageoises et définissant la suite du programme lié à la mise sur pied d'une opération de développement rural dont notamment la création de la CLDR et la possibilité de s'y inscrire pour le 30 septembre 2020 ;
- Considérant la réunion du 01 octobre 2020 avec la FRW, l'Echevine en charge du PCDR et l'ADL analysant les candidatures reçues pour intégrer la future CLDR, figurant au dossier ;
- Vu la proposition de composition citoyenne de la CLDR, figurant au dossier;
- Après en avoir délibéré, par 18 voix pour, 1 voix contre (M. L. Revers) et 1 abstention (M. Th. Liessens),

DECIDE:

- De créer une Commission Locale de Développement Rural (CLDR) dans le cadre de l'opération de développement rural de la Ville.
- De désigner, comme représentante de Mme la Bourgmestre, Mme Nathalie Leclercq, Echevine en charge du PCDR comme présidente de la commission locale de développement rural.
- De procéder à la désignation des Conseillers communaux, membres effectifs et suppléants, comme suit :

Effectifs :
SELVAIS Bernadette
CHINTINNE Thierry
GEUBEL Marc
VANDENEUCKER Karine

PREYAT Nicolas
BULTOT Philippe
MARTENS Aline
Suppléants :
POULIN Christine
BELLE Zoé
LIESENS Thierry
HENRARD Ludovic
BERNARD Guy
BOLLE Jean-Nicolas
BROUSMICHE Laurent

– D'arrêter la liste des membres effectifs et suppléants de la CLDR, comme suit :

Membres effectifs :

1	SELVAIS Bernadette
2	CHINTINNE Thierry
3	GEUBEL Marc
4	VANDENEUCKER Karine
5	PREYAT Nicolas
6	BULTOT Philippe
7	MARTENS Aline
8	BAL Dominique
9	HALLAERT Christine
10	ROCHET Bernadette
11	CROISIER Vincent
12	CLAUSE Célia
13	JOUNIAUX Jacky
14	BRASSART Benoît
15	MATHOT Michel
16	DECOUVREUR Christian
17	GERIN Philippe
18	BOUCKAERT Vanessa
19	GRIMALDI Mario
20	JACQUES Noël
21	PETIT Jean-Pierre
22	STIEVENART Baudouin
23	LECHAT Marylène
24	DERMIENCE Ferdi
25	JOUNIAUX Valérie
26	BERNARD Hervé
27	DUPUIS Fabienne
28	HENDSCHEL Aurélie
29	YERNAUX Illyès

Membres suppléants :

30	POULIN Christine
31	BELLE Zoé
32	LIESSENS Thierry
33	HENRARD Ludovic
34	BERNARD Guy
35	BOLLE Jean-Nicolas
36	BROUSMICHE Laurent
37	DEMILY Hugues
38	MABOGE Claude
39	OTOUL Joris
40	PHILIPPART Nicole
41	COLLE Rudy
42	MARCHAL Vanessa
43	DARDENNE Aurélie
44	SCHOOAERT Caroline
45	ANTOINE Jean-Marie
46	MAINJOT Marc
47	DECOCK Jean-Claude
48	PIERARD Jacques
49	MOLLET Béatrice
50	SCHOCKEEL Charles
51	CANON Jean-Marie
52	ROLIN Jean-Damien
53	HENDSCHEL Cécile
54	PETIT Pauline
55	DERYCKE Fernand
56	FONTAINE Jean-Paul
57	MASSET Bénédicte

- De transmettre copie de la présente délibération à la Ministre du Développement rural, Madame Céline Tellier, ainsi qu'à la DGO3 et à la Fondation Rurale de Wallonie.

Le Directeur Général,
(s)
C. GOBLET


Par le Conseil,

La Bourgmestre,
(s)
Ch. POULIN

Pour extrait conforme,

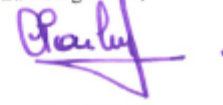
Walcourt, le 08 décembre 2020,

Le Directeur général,


C. GOBLET



La Bourgmestre,


Ch. POULIN

Extrait du registre aux délibérations du Conseil Communal
Séance du 23 novembre 2020

Présents :

Mme Poulin Ch., Bourgmestre-Présidente ;
MM. Bultot Ph., Goffin S., Preyat N., Leclercq N. et Liessens M. - Echevins ;
M. A. Navaux, Président du CPAS
MM. Leclercq L., Bédoret V., Selvais B., Vandeneucker K., Bogaerts E., Revers L-H., Geubel M., Chintinne Th., Filbiche M., Dispa Th., Gouverneur A., Liessens Th., Henrard L., Martens A., Bernard G., Deschamps Ph., Bolle J-N., Belle Z. et Brousmiche L. - Conseillers ;
M. C. Goblet – Directeur Général.

Objet : PCDR – Commission Locale de Développement Rural : désignation de membres suppléants

LE CONSEIL,

Vu le décret du 11 avril 2014 relatif au développement rural, notamment les articles 4, 5, 6 et 9 ;
Vu l'arrêté du Gouvernement wallon du 12 juin 2014 portant exécution du décret du 11 avril 2014 relatif au développement rural et abrogeant l'arrêté de l'Exécutif régional wallon du 20 novembre 1991 portant exécution du décret du 6 juin 1991 relatif au développement rural ;
Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, notamment les articles L.1122-18, L.1122-30, L.1122-34§2 et L.1123-1§1 ;
Vu le règlement d'ordre intérieur du conseil communal, notamment les articles 65, 66 et 67 ;
Vu sa délibération du 29 juin 2015 décidant notamment de marquer son accord de principe afin de mener une nouvelle opération de développement rural sur le territoire de Walcourt ;
Vu sa délibération du 08 octobre 2018 décidant notamment d'approuver et de signer le projet de convention d'accompagnement de la Fondation Rurale de Wallonie (FRW) dans le cadre de l'opération de développement rural de la Ville ;
Vu sa délibération du 19 octobre 2020 décidant :
- De créer une Commission Locale de Développement Rural (CLDR) dans le cadre de l'opération de développement rural de la Ville
- De désigner, comme représentante de Mme la Bourgmestre, Mme Nathalie Leclercq, Echevine en charge du PCDR comme présidente de la commission locale de développement rural
- De procéder à la désignation des Conseillers communaux, membres effectifs et suppléants
- D'arrêter la liste des membres effectifs et suppléants de la CLDR ;
Considérant que deux candidatures supplémentaires de citoyens sont parvenues à la Ville, figurant au dossier ;
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE :

- D'ajouter deux membres suppléants au sein de la CLDR, comme suit :
- Massart Pierre
- Gerain Claude.
- De transmettre copie de la présente délibération à la Ministre du Développement rural, Madame Céline Tellier, ainsi qu'à la DGO3 et à la Fondation Rurale de Wallonie.

Par le Conseil,

Le Directeur Général,
(s)
C. GOBLET

La Bourgmestre,
(s)
Ch. POULIN

Pour extrait conforme,

Walcourt, le 08 décembre 2020,


Le Directeur général,



C. GOBLET



La Bourgmestre,



Ch. POULIN

Annexe 5 : Guide d'entretien avec les Personnes Ressources



WALCOURT

Opération de Développement Rural 2019

Guide d'entretien avec les Personnes Ressources

Entretien réalisé par XP, Ase, AMt (barrer l'intrus), le/..../2019.

Introduction :

- ⇒ Présentation en quelques mots des AD, de la FRW et de notre rôle avec un support power point.
- ⇒ Données d'identification de la personne ressource (à pré-compléter et à faire vérifier).

Nom, prénom :

Profession/fonction : Secteur d'activité :

Coordonnées du lieu de travail :

Tél : E-mail :

Habitant-e de la commune : oui/non

Si oui, habitant-e de quel village :

Questions :

1. Quelles sont les **activités** de votre association/administration/service/... ?
2. Quel est votre rôle au sein de votre association/administration/service/... ?
3. Depuis combien de temps êtes-vous en fonction à Walcourt ?
4. Avez-vous entendu parler/participé à la **première ODR** de la commune de Walcourt ?
 - Si oui, qu'en avez-vous pensé ?
 - Si non, bref résumé de la part de l'interviewer.
5. Avez-vous entendu parler de la **3^{ème} ODR** de Walcourt, qui débutera prochainement ?
 - Si non, explications données par l'interviewer.



6. Pouvez-vous nous citer quelques **particularités de la commune** de Walcourt :
 - dans votre secteur ?
 - de manière plus générale ?
7. Quelles sont les **difficultés** auxquelles vous êtes confronté ?
8. Quels sont les **rapports** entretenus avec la **commune** de Walcourt ?
9. Quels sont les **rapports** entretenus avec la **population** ?
10. Quels sont, selon vous, les **atouts** de Walcourt ? Comment les **valoriser** ?
11. Quels sont les **difficultés** rencontrées à Walcourt ? Comment les **résoudre** ?
12. Quelles doivent être les **priorités** pour **votre secteur d'activité** ?
13. Quelles doivent être les **priorités** pour le **développement** de Walcourt en général ?
14. Avez-vous des **projets** à formuler ? Des **souhaits** particuliers ?
15. Qu'est-ce qui pourrait **dynamiser** ou au contraire **freiner l'ODR** à Walcourt ?
16. Y-a-t-il des **personnes** qu'il nous faudrait rencontrer ? Pourquoi ?
17. Avez-vous des **questions** à nous poser sur l'ODR ou sur le rôle de la FRW ?

Conclusion :

- ⇒ Terminer par l'annonce des réunions d'information/consultation qui démarreront courant octobre 2019 et de l'importance de faire fonctionner le bouche à oreille.
 - ⇒ Remise des documents suivants : cartes de visite des AD + calendrier des réunions et affiche si la personne dispose d'un local ouvert au public (ex : le centre culturel)
-

Doc.



WALCOURT

Opération de Développement Rural

Document de travail pour le GT n°2 « Développement économique et agriculture »

21 & 28 octobre 2021

L'objectif de ce Groupe de Travail, réparti sur deux séances, est :

- d'apporter des éléments pour mieux comprendre et valider le constat posé,
- de définir avec les participants des objectifs de développement pour l'Entité et
- d'imaginer des projets sur le terrain qui répondent aux objectifs.



Synthèse de la situation existante

Rédigé sur base du travail du bureau d'études DR(EA)²M

Contexte socio-économique

Les revenus

Pour l'année 2015, le revenu moyen par déclaration à Walcourt s'élève à 32.022€ (contre 30.556€ pour la microrégion et 29.677€ pour la Wallonie). Le revenu moyen de l'entité est donc supérieur. Cela provient sans doute de l'effet « banlieue » de la ville de Charleroi. Cette tendance existe depuis plusieurs années tout en suivant les courbes d'évolution.

En 2018, la part de bénéficiaires au revenu d'intégration sociale (RIS), calculée sur la population des 18-64 ans, était de 1,74 %, contre 2,66 % en Wallonie et 1,77 % de moyenne dans la microrégion. En analysant l'évolution croisée de la démographie avec celle du nombre de bénéficiaires du RIS, on constate une hausse à partir de 2010. Depuis lors, la croissance est continue et a fait plus que doubler le nombre de bénéficiaire depuis 2008.

Emplois et chômage

Pop. totale	Pop. en âge de travailler	Population active		
		Total	Occupée	Inoccupée
18.390	12.050	8.466	7.551	915

Population active = population sur le marché du travail (salariés, indépendants, demandeurs d'emploi)

Entités	Taux activité	Taux emploi	Taux chômage
Walcourt	70%	63%	11%
CL	69%	61%	12%
Wallonie	67%	58%	15%

- Taux d'activité = (salariés + indépendants + demandeurs d'emploi) / population en âge de travailler
- Taux d'emploi = population qui travaille / population en âge de travailler
- Taux de chômage = demandeurs d'emploi / population active

(source : IWEPS, 2016)

Sur la population totale (18.390 personnes), Walcourt comptabilise 12.050 personnes en âge de travailler (15 à 64 ans) au 1er janvier 2018, soit 65,2 %. En 2016, le taux d'activité était de 70 %, ce qui représente 8.466 personnes. C'est légèrement supérieur à la moyenne wallonne (67,52 %) et à la moyenne de la microrégion (69,53 %).

Sur les 12.050 personnes en âge de travailler, 30 % sont donc inactives (3.583 personnes) et 63% possèdent effectivement un emploi (population active occupée ou taux d'emploi administratif), soit 7.551 personnes. La commune compte donc 915 personnes actives inoccupées. Le taux d'emploi est supérieur à celui de la Wallonie (57,66 %).

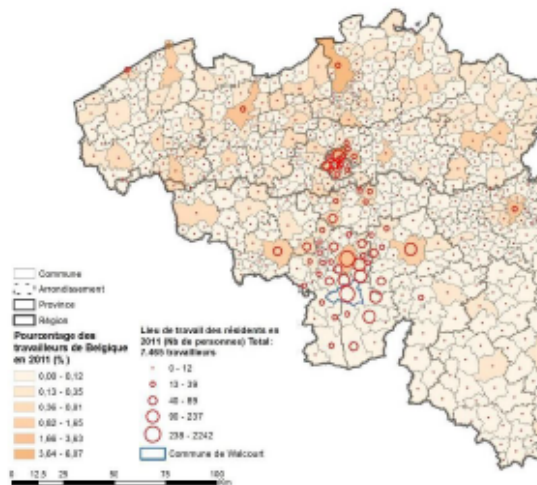
En 2016, les demandeurs d'emplois inoccupés étaient au nombre de 915, ce qui représente 10,81 % de taux de chômage à Walcourt, soit un taux inférieur à la moyenne wallonne. En 2008, ils étaient 12,6 %. En 8 ans, le taux de chômage a connu une décroissance qui suit la tendance au niveau de la région.

Demandeurs d'emploi

En 2019, la classe d'âge la plus représentée parmi les demandeurs d'emploi est celle des plus de 50 ans, avec 39,3%, soit presque deux fois plus que celle des 25-30 ans. Les autres catégories d'âge sont représentées de manière similaire.

Sur les cinq dernières années, le nombre de jeunes chômeurs (moins de 25 ans) a diminué alors que le nombre de chômeurs de plus de 50 ans est resté très élevé.

En ce qui concerne le niveau de formation des demandeurs d'emploi, on remarque que plus de la moitié ont un niveau faible, voire très faible (80,33 % n'ont pas dépassé le 3ème degré du secondaire et 41 % le 2ème degré). En 5 ans, ces valeurs sont restées stables.



Bassin d'emploi

En 2011, 2.786 personnes travaillaient à Walcourt. Parmi eux, 1.583 habitaient également à Walcourt. Parmi les travailleurs résidant à Walcourt, une grande partie travaille en Wallonie mais hors de la province de Namur, la province du Hainaut rassemblant une proportion importante de travailleurs en provenance de Walcourt. Parmi les personnes travaillant à Walcourt, la plupart vivent dans les communes à proximité immédiate.

Economie et Emploi

En 2016, on recense 6.402 travailleurs salariés à Walcourt, ce qui représente 75,6 % de la population active totale de Walcourt.

Cette même année, on recensait 1.769 indépendants toutes catégories confondues, ce qui représente 20,9 % de la population active totale de Walcourt. C'est supérieur à la moyenne wallonne (18,6 %).

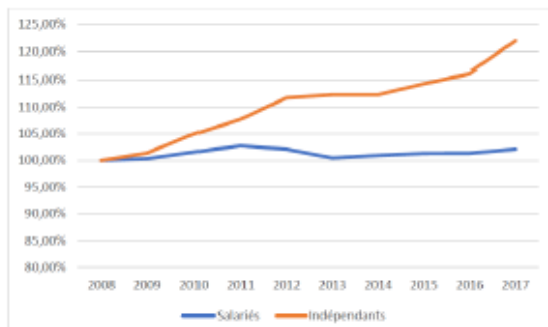


Figure 2 : Evolution du nombre de salariés et d'indépendants à Walcourt (2008=100%)(Source : IWEPS)

Walcourt présente donc de bonnes dispositions en termes d'indépendants. Ces valeurs élevées peuvent s'expliquer par le peu d'emplois fournis dans les environs, pouvant forcer le choix des actifs d'opter pour le statut d'indépendant. Cela peut également s'expliquer par l'importance du secteur agricole (qui représente plus de 11% des indépendants), avec 99 fermes présentes sur le territoire, et par la présence du parc économique de Chastrès.

Plus précisément, sur les 1.858 indépendants recensés en 2017, 1.151 exerçaient leur activité à titre principal (61,9 %), 546 à titre complémentaire (29,4 %) et les 161 restants étaient des actifs ayant dépassés l'âge de la retraite (8,7 %).

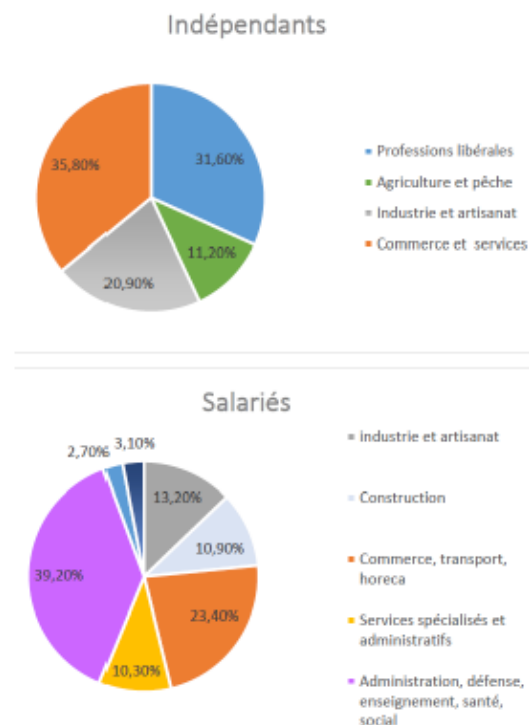


Figure 3 : répartition des indépendants et des salariés selon le secteur d'activités à Walcourt en 2017 (source IWEPS)

Fin 2016, la majorité des entreprises était active dans le secteur tertiaire : le commerce, l'Horeca, les services administratifs et de soutien, l'administration publique, l'enseignement, la santé et l'action sociale, le transport et l'entreposage.

Indépendants

Les indépendants de Walcourt (hors aidants) sont majoritairement (35,8 %) des commerçants (37,1 % pour la Wallonie). Viennent ensuite les professions libérales 31,6% (33,4 % pour la Wallonie) et ensuite les petits industriels/artisans avec près de 21% (19,9 % pour la Wallonie), les agriculteurs/pêcheurs sont les moins représentés avec 11,2% (contre une moyenne de 9 % pour la Wallonie).

Salariés

La répartition des secteurs d'activité des salariés, est très différente : le secteur primaire est presque absent, et en revanche, c'est le secteur tertiaire qui est largement représenté (\pm 75 % des salariés), suivi par le secteur secondaire (24%). Cette omniprésence du secteur tertiaire chez les salariés provient en grande partie des emplois dans les secteurs de l'administration, de la défense, de l'enseignement, de la santé et du social (39,2%), suivi par le secteur du commerce, du transport et de l'Horeca (23,4%).

Depuis 2008, Walcourt connaît une légère augmentation du nombre d'entreprises actives (de 288 à 297). Si l'on compte les sièges sociaux, les professions libérales et les activités complémentaires, ce nombre monte à 1.300 entreprises en 2018.

Les industries

L'industrie et l'artisanat représentent 20,9 % du travail des indépendants de Walcourt. 13,2 % des salariés travaillent également dans ce domaine.

Les principales entreprises du secteur secondaire actives sur le territoire de Walcourt sont, par ordre d'importance (en 2016) :

- L'industrie de la construction ;
- La construction de matériel de transport ;
- La fabrication des ouvrages en métaux, à l'exclusion des machines et du matériel de transport.

Le secteur tertiaire

Le secteur tertiaire occupe 67,4 % des indépendants de Walcourt, qui sont majoritairement des commerçants (35,8 %) ou qui exercent des professions libérales (31,6 %). Le secteur tertiaire est essentiellement représenté par les salariés (72,9 % des salariés), dont les domaines d'activités ont déjà été évoqués.

Les Commerces

Au niveau des zones d'influence commerciales des grandes villes, Walcourt est reprise dans la zone d'influence de Charleroi. A l'échelle des « petites villes », Walcourt est également reprise dans la zone d'influence de Charleroi (source : CPDT, 2001-2002).

La commune est assez bien pourvue en commerces locaux et on a déjà pu constater qu'ils représentaient une part relativement importante de l'activité économique. Les habitants de Walcourt ont donc la possibilité d'effectuer une grande part de leurs achats sur le territoire. Cependant, Charleroi reste un pôle commercial.

Walcourt dispose de 4 grandes surfaces. Cette offre s'est bien élargie entre 2010 et 2018 (+ 3 nouvelles grandes surfaces).

D'un point de vue local, l'essentiel de l'activité commerciale de l'entité se concentre au niveau de Chastrès (parc d'activité économique), la ville de Walcourt, Thy-le-Château, et le long de la N5. Les villages se situant à l'Ouest du territoire de la commune sont beaucoup plus pauvres en commerces. Il est à noter que Walcourt a connu en son centre une baisse de son dynamisme commercial. C'est pourquoi, une opération Coeur de Ville visant à réaménager le centre de Walcourt a été réalisée dès 2008. Même si le centre paraît se redynamiser, la rue de la Station par contre s'appauvrit.

Un marché hebdomadaire a lieu tous les vendredis matins à Thy-le-Château et tous les mardis matins sur la Grand Place de Walcourt. Un marché bio et artisanal a également lieu à la Guinguette des étangs de Fontenelle tous les 4^{èmes} samedis du mois, d'avril à septembre.

Les producteurs et artisans locaux

Il existe plusieurs producteurs et artisans locaux, dans des domaines variés : agriculture, bijoux, décoration, poterie, miel, peinture, céramique, soufflage de verre, etc.

Agriculture

Le territoire de Walcourt est dominé par l'agriculture céréalière. Cette spécificité est exprimée via le tableau suivant. Seulement 26 % de la superficie agricole utile (SAU) de 2018 était considérée comme « superficie toujours couverte d'herbe » (prés et fourrages). Comme cette valeur est proche de la moitié de la moyenne de la Wallonie, cette spécificité est donc bien marquée au sein de la commune.

En 1998, la superficie agricole utile (SAU) s'élevait à 8.070 ha, soit, 65,5 % du territoire. Il s'agissait d'un secteur particulièrement important, notamment au niveau de son influence paysagère. 32,87 % de la SAU était destinée aux prés et fourrages (=« surfaces toujours couvertes d'herbe »), 39,3 % aux céréales, 14,7 % aux cultures industrielles.

2018	Exploitations	SAU (ha)	% SAU sur le territoire	SAU par exploitation (ha)	% superficie toujours couverte d'herbe
Beaumont	92	5.498	58,81 %	59,7	43,62 %
Cerfontaine	59	3.457	41,43 %	58,6	44,84 %
Florennes	83	6.653	49,57 %	80,1	26,82 %
Froidchapelle	62	4.301	49,70 %	69,4	59,20 %
Gerpennes	28	1.463	30,68 %	56,3	27,88 %
Ham-sur-Heure-Nalinnes	33	3.189	69,78 %	96,6	25,39 %
Philippeville	114	6.993	56,56 %	61,3	56,82 %
Thuin	57	5.447	71,03 %	95,6	18,81 %
Walcourt	99	8.357	69,00 %	84,4	25,88 %
Wallonie	12.721	732.891	43,36 %	57,6	42,57 %

Figure 4 : Nombre d'exploitations et SAU de la microrégion et de la Wallonie en 2018 (source : Cap Ruralité)

En 2018, la SAU était passée à 8.357 ha (soit 69 % du territoire), ce qui représente une augmentation de 3,5 % en 20 ans, alors que la moyenne wallonne à quant à elle tendance à très légèrement diminuer.

La SAU destinée aux prés et fourrages a diminué (25,88 %), tandis que celle destinée aux céréales a très légèrement augmenté (40,38 %). Les cultures industrielles se stabilisent et ont même tendance à régresser (14,3 %). Quelques hectares sont aussi consacrés à la culture de pommes de terre et de légumineuses. Quelques hectares sont laissés en jachères.

Si l'on rapporte le nombre de bovins par rapport à la SAU, Walcourt possède une valeur très similaire à la moyenne des communes voisines (1,25 bovin/ha contre 1,29).

La répartition des porcins est légèrement différente, avec une moyenne de 0,69 porc/ha pour l'ensemble des communes voisines et 0,97 porc/ha pour Walcourt.

Comme partout en Wallonie, le nombre d'exploitations est en diminution constante. En effet, depuis 1990 (203 exploitations en activité), 51% des exploitations ont disparu (99 en 2018). Cette diminution du nombre d'exploitations a un impact sur la taille moyenne des exploitations, qui augmente à Walcourt et partout en Wallonie. L'augmentation de la surface par exploitation à Walcourt est de 36% entre 1998 et 2018 (54ha vs 84ha).

Parmi les agriculteurs restants sur le territoire, 10 d'entre eux pratiquaient l'agriculture biologique en juin 2019 (source : Biowallonie).

La Forêt

Les zones boisées représentaient 14,22 % du territoire communal en 2017, soit une surface peu importante comparée aux communes voisines. C'est inférieur à toutes les autres communes de la microrégion et également légèrement inférieur à la moyenne wallonne.

Au vu des données de la carte d'occupation du sol, la majorité (plus de 90 %) des superficies boisées sont des forêts de feuillus. Les quelques forêts de résineux sont dispersées de manière ponctuelle sur le territoire. Elles dépassent rarement quelques hectares, au contraire des massifs de feuillus qui peuvent présenter une continuité de plusieurs centaines d'hectares.

Parcs d'activités économiques

Walcourt possède un parc d'activité économique, le zoning artisanal de Chastrès (31,5 ha). En 2002, il restait 15,6 ha de libre. Il y avait 24 entreprises installées qui généraient 136 emplois. Il comprend actuellement 61 implantations pour 220 emplois. Ce parc d'activité est aujourd'hui à saturation, mais une extension du parc est à l'étude.

Les communes limitrophes de Walcourt ne possèdent quant à elles pas de parc d'activités économiques.

Analyse Atouts-Faiblesses-Opportunités-Menaces

Les données corroborées ou apportées par les citoyens et les personnes ressources sont identifiées par le symbole @.

Economie et Emploi

Atouts = qualités actuelles	Faiblesses = éléments négatifs existants
<ul style="list-style-type: none"> • Taux d'activité et d'occupation élevés : revenus qui peuvent être dépensés sur le territoire ; • Revenu moyen supérieur à la moyenne wallonne ; • Indice de richesse supérieur à 100 ; • Faible taux de chômage et diminution de celui-ci dans le temps ; • Faible part de bénéficiaire du RIS • Attractivité de la commune en termes d'emplois vis-à-vis des communes du sud ; • Nombreux indépendants ; • Population plus jeune que les communes voisines ; • De nombreuses entreprises sur le territoire, dont de nombreuses petites entreprises ; • Augmentation du nombre d'entreprises dans le temps ; • Présence du BEP, ADL, GECCO, Cewal ; • Présence du parc d'activité économique de Chastrès ; • Marchés hebdomadaires, marché local et bio ; • Nombreux producteurs et artisans locaux ; • Proximité de la ville de Charleroi, de Nalinnes et de Gerpinnes ; • Extension de la carrière d'Yves-Gomezée (opportunité économique) ; • Rénovation de la N5 et contournement de Couvin. 	<ul style="list-style-type: none"> • Population plus âgée que la moyenne wallonne ; • Vieillesse progressive de la population ; • Ratio d'emploi intérieur faible. Les résidents ont tendance à partir dans les communes du nord pour travailler ; • Un grand nombre de travailleurs résidant à Walcourt travaillent hors de la province de Namur : la commune capte davantage de richesses qu'elle n'en produit sur son territoire ; • Augmentation du nombre de bénéficiaires du RIS depuis quelques années ; • Niveau de formation très faible du nombre de demandeurs d'emplois (peu de personnel qualifié) ; • Saturation du parc d'activité économique de Chastrès ; • Extension de la carrière d'Yves-Gomezée (nuisances).
Opportunités = éléments externes positifs pouvant impacter le futur	Menaces = éléments externes négatifs pouvant impacter le futur
<ul style="list-style-type: none"> • Regain pour les matériaux locaux (pierre, bois, chanvre, ...) et impact positif pour le secteur de la construction ; • Nouveau CoDT avec la ZEC (zone d'enjeu communal) qui favorise la mixité des activités ; • Développement de l'économie circulaire ; • Avènement de la biochimie à la place de la chimie ; • Développement de l'open-source et de l'économie de l'usage qui remplace l'économie de la propriété ; • Tissus économiques européens de TPE et PME vs grandes entreprises qui se délocalisent ; • Regain des centres urbains comme nouveaux pôles d'activité ; • Augmentation de la libéralisation (services, enseignement, ...). 	<ul style="list-style-type: none"> • @ Proximité des autres pôles qui crée un effet cité dortoir sur Walcourt ; • Taux de chômage wallon structurel et augmentation des emplois précaires.

Agriculture

Atouts = qualités actuelles	Faiblesses = éléments négatifs existants
<ul style="list-style-type: none"> • Sols et région favorables à l'agriculture ; • @ <i>Bon état des routes lors des gros travaux agricoles</i> ; • Coopesem ; • Agriculture essentiellement céréalière ; • Relief très marqué par endroit (diversification des cultures). 	<ul style="list-style-type: none"> • Réduction du nombre d'exploitations agricoles et du nombre d'agriculteurs ; • Absence de commission agricole ; • Diminution de la proportion de terres agricoles ; • @ <i>Mauvais état des routes lors de certains gros travaux agricoles</i> ; • @ <i>Nuisances olfactives dues au lisier</i> ; • @ <i>Agriculture intensive et conséquences négatives (charroi)</i>.
Opportunités = éléments externes positifs pouvant impacter le futur	Menaces = éléments externes négatifs pouvant impacter le futur
<ul style="list-style-type: none"> • Développement des circuits courts et des produits locaux partout en Wallonie ; • Développement des activités de loisir sur les terres agricoles (golf, manège, ...) ; • Réforme du bail à ferme (plus de transparence et critères environnementaux dans les baux, ...) ; • Reconversions agricoles vers le bio, le zéro pesticides et autres projets de diversification ; • Développement de coopératives citoyennes (production et/ou distribution). • Ceinture alimentaire de Charleroi • Charleroi Métropole 	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite de l'intensification (augmentation des surfaces et réduction du nombre d'agriculteurs) ; • Poursuite de la dégradation des ressources naturelles (eaux, air, sol, espèces végétales et animales ...) • Difficulté de reprise des exploitations agricoles ; • Spéculation financière sur les terres agricoles ; • Pression sur les prix des produits agricoles ;

Pistes de projets thématiques *(Un projet est une action ou une réalisation. Il possède une origine, une justification et une localisation. Son coût et ses impacts sont estimables et mesurables)*


Exemple : Organisation d'une foire commerciale et artisanale avec accès gratuit pour les entreprises et les artisans locaux

Par quels projets (moyens) ces objectifs pourraient-ils être atteints ?

Dans l'analyse présentée dans ces pages, n'ont été repris que les éléments indispensables à une réflexion thématique sur l'Economie local, l'Emploi et l'Agriculture.

Néanmoins, d'autres éléments pourraient également s'avérer intéressants dans le cadre de cette Opération comme : l'environnement, la cohésion sociale, les espaces verts, le cadre de vie, les voies lentes...

Certains de ces éléments seront présentés et débattus dans le cadre de prochains Groupes de Travail qui seront organisés dans les semaines à venir. Nous vous invitons à nous y rejoindre.

GT1: Sécurité routière		07/10/21
GT2: Vie économique et Agriculture		21+28/10/21
GT3: Mobilité		18/11+02/12/21
GT4: Vivre ensemble		13+27/01/22
GT5: Environnement, Aménagement du territoire et Patrimoines		10+24/02/22

Pour plus d'informations,

Monsieur Xavier Pauly



x.pauly@frw.be



Fondation Rurale de Wallonie
M. X. Pauly
 66, rue de France—5600 Philippeville



071/66.01.90



www.pcdr-walcourt.info



Annexe 7 : Délibération du Conseil Communal du ??????

Approbation du projet de PCDR

Doc. de travail